MYSTERIA

Revue Mensuelle Illustrée

d'Études Initiatiques



PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DU

Docteur PAPUS



4e VOLUME — 1re ANNÉE

SOMMAIRE DU N° 11 (NOVEMBRE 1913)

PARTIE PHILOSOPHIQUE

RÉDACTION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

Société civile de Publication et de Conferences « Les Amis de Saint-Yves »

15, Rue Séguier, Paris (VIe). — Téléphone : 816-09

Le numéro : 1 fr. 25 — Un AN { 10 francs pour la France. 12 francs pour l'Etranger.

(Tous les Abonnements partent de Janvier)

ABONNEMENTS

Les abonnements de « **MYSTERIA** » partent tous du 1er janvier. Les abonnés qui souscriraient dans le courant de l'année recevront les numéros parus. Cela était nécessaire pour éviter une foule de complications de comptabilité.

Tous les abonnements doivent être servis par l'Administration de la Revue (Société civile de publications et de conférences « *Les Amis de Saint-Yves* », 15, rue Séguier, Paris.)

Nous donnons ci-dessous un bulletin d'abonnement

Je soussigné (nom et adresse très lisibles)

....

....

déclare par la présente souscrire un abonnement d'un an à la revue « **MYSTERIA** ».

Ci-joint, valeur (bon de poste, mandat au nom « Administrateur de Mysteria, etc... ») *de* **dix** *francs* (France) *ou de* **douze** *francs* (Étranger).

MYSTERIA (Renseignements utiles)

DIRECTION :
15, rue Séguier, 15
Téléphone : 816-09
PARIS (VIe)

DIRECTEUR
PAPUS

Secrétaire de la Rédaction
COMBES Léon

ADMINISTRATION :
Abonnements
Publicité
Vente au numéro

SOCIÉTÉ CIVILE
"LES AMIS de SAINT-YVES"
15, rue Séguier, 15
PARIS

Manuscrits. — Les manuscrits doivent être adressés à la *Rédaction*. Ceux qui ne pourront être insérés ne seront pas rendus, à moins d'avis spécial. Un numéro de la Revue est toujours composé d'avance : les manuscrits reçus ne peuvent donc passer au plus tôt que le mois suivant.

Prière d'adresser tous les échanges : 15, rue Séguier, Paris.

* * *

« **MYSTERIA** » est, en France, l'organe officiel des formations suivantes :

ORDRE MARTINISTE, Délégués et Loges dans toutes les parties du monde.

ORDRE KABBALISTIQUE DE LA ROSE ✠ CROIX, réservé aux anciens Martinistes.

ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE DES SCIENCES HERMÉTIQUES.

UNION IDÉALISTE UNIVERSELLE.

RITE ANCIEN ET PRIMITIF DE LA FRANC-MAÇONNERIE (Chapitre et Temple INRI).

RITE NATIONAL ESPAGNOL (Loge symb. Humanidad).

ÉGLISE GNOSTIQUE UNIVERSELLE (siège central, Lyon).

ACADEMIA SYMBOLICA (Paris).

ORIENTAL TEMPLAR ORDER (O. T. O.) (Londres et Berlin).

ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE DES SCIENCES MÉDICALES APPLIQUÉES (PARIS).

PROPAGANDE INITIATRICE DU FÉMINISME SPIRITUALISTE.

PARTIE PHILOSOPHIQUE ET SCIENTIFIQUE

Cette partie est ouverte aux écrivains de toutes écoles sans aucune distinction, et chacun d'eux conserve la responsabilité exclusive de ses idées.



LA TERRE EST UN ÊTRE VIVANT

Cette idée paraît bizarre au premier abord, et cependant, en réfléchissant un peu, on voit qu'elle est très plausible.

Ce qui choque tout d'abord, c'est la question de forme. L'être humain a une tendance à se figurer que tout être vivant doit avoir une forme dont celle des vertébrés est un exemple. Cependant, les minéraux sont des êtres vivants qui se caractérisent par une absence presque totale de forme déterminée. Les végétaux, depuis les bactéries jusqu'au superbe chêne, ou au majestueux baobab, présentent aussi une multiplicité remarquable de formes. Il en est de même pour les animaux.

D'après les grandes classifications, tout astre se place entre les végétaux, qui ne peuvent pas se déplacer, et les animaux, qui se déplacent librement.

Cette classification due à J.-J. Jacob (Bourcart), dans son *Esquisse du Tout universel*, montre que les astres ne se déplacent qu'autant qu'un autre astre

se déplace avec eux. Il y a là déplacement par réciprocité.

La question de la masse de la terre n'a pas d'importance, puisqu'il n'y a pas de limite à la grandeur d'un être vivant.

Les savants contemporains ont une tendance à considérer les astres comme des masses inertes que des forces extérieures mettent seules en mouvement. Ce sont les traditions de l'occultisme, synthétisées par les révélations de Louis Michel, de Figanières (Clef de la vie) qui ont donné corps à cette idée que la terre est un être vivant, idée que nous allons, à notre tour, résumer de notre mieux.



Un être vivant se caractérise par diverses fonctions dont les principales sont : la digestion, la respiration, la circulation, et pour les êtres supérieurs l'innervation. Il faut ajouter les fonctions de relation pour les êtres qui vivent en rapport avec d'autres êtres, de même espèce, ou d'espèces différentes.

Nous allons d'abord rappeler ce qui se passe dans l'homme pour appliquer analogiquement ces données à la terre.

Chez l'homme, le cœur est l'organe qui manifeste les mouvements les plus rapides en ne considérant que la vie organique de l'être et non la vie du système nerveux conscient. Le cœur bat

soixante fois par minute et préside à la circulation du sang.

Le poumon fonctionne à raison de vingt fois par minute, avec ses deux temps d'inspiration et d'expiration, alors que le cœur, dans son mouvement, présente également deux périodes : une de contraction, ou systole, et une de dilatation, ou diastole.

Le poumon préside aux fonctions de respiration, fonction qui peut être conçue comme une assimilation ou une digestion de l'air atmosphérique ; voilà pourquoi les poumons se rattachent, embryologiquement, à l'endoderme et aux feuillets digestifs.

Enfin, la digestion, dont la durée est variable, mais qui, normalement, doit s'accomplir une fois toutes les six heures ou quatre fois en vingt-quatre heures, avec des repas plus ou moins abondants selon les heures et les individus ; de plus, l'absorption des liquides peut se faire d'une manière presque continue.

Pour les êtres supérieurs, dont le corps humain est un exemple, à ces fonctions viennent s'ajouter celles d'innervation ou du fonctionnement du système nerveux caractérisées *grosso modo* par la veille et le sommeil, dont seize heures de veille et huit heures de sommeil.

A toutes ces fonctions il faut ajouter, pour l'être vivant étudié, la durée de sa vie physique sur la planète où il est incarné, durée qui peut être considérée en moyenne comme de soixante-douze ans pour l'homme, et très variable pour les autres ani-

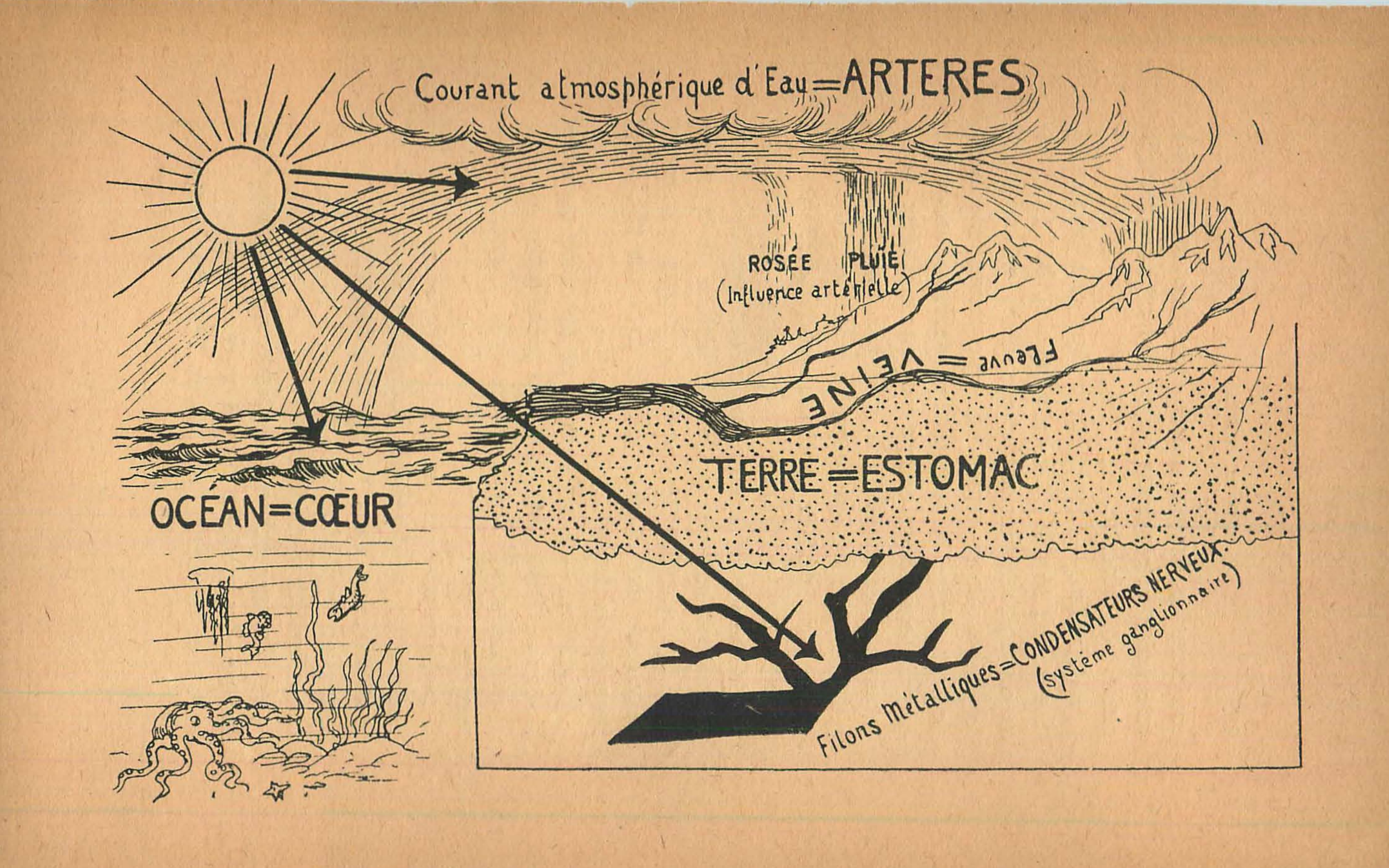
maux. Cette fonction est enfermée entre quatre périodes, appelées enfance, jeunesse, âge mûr et vieillesse. Ces points bien établis, revenons à la terre.

***

Disons tout d'abord que les mouvements de la terre sont plus lents que ceux de l'être humain et qu'une minute du temps de l'homme correspond à peu près à un jour de la terre et qu'un jour de l'homme correspond à peu près à une année de la terre. Les initiations antiques ont étudié de très près ces nombres que nous indiquons seulement ici grossièrement.

Circulation. — En une journée de vingt-quatre heures, la terre tourne sur elle-même d'après le cycle connu : matin, midi, soir et nuit. Pendant cette période, une moitié de la terre est dans l'obscurité, et l'autre moitié baigne dans la lumière solaire. En même temps, l'océan, ou cœur terrestre, présente un gonflement ou systole, caractérisé par la haute marée et un abaissement, contraction, ou diastole, caractérisé par la basse marée.

L'eau, qui est le véritable sang terrestre, est aspirée de l'océan dans l'atmosphère ; elle circule comme courant artériel au-dessus des terres, où elle tombe sous forme de rosée ou de pluie. Elle va se condenser dans les glaciers qui constituent les réserves aquatiques ou vitales de la planète et cette


Courant atmosphérique d'Eau=ARTERES
ROSÉE
PLUIE
(Influence artérielle)
Fleuve = VEINE
TERRE = ESTOMAC
OCÉAN=CŒUR
Filons métalliques=CONDENSATEURS NERVEUX
(système ganglionnaire)

eau retourne par les rivières et les fleuves à l'océan en formant le courant veineux. Tel est le cycle de la circulation terrestre.

Respiration. — En même temps que la circulation se fait sur la terre, cet astre absorbe et fixe les rayons solaires dans son atmosphère, qui constitue le poumon de la terre. A chaque période de rayonnement solaire, ou jour, et de rayonnement lunaire, ou nuit, correspond un aspir et un expir des rayons solaires. Mais la véritable période du cycle respiratoire complet est de quatre semaines dont chacune est caractérisée par l'influence lunaire.

Ainsi, de la nouvelle lune à la pleine lune, se fait la fixation dans les filons métalliques de l'aspir des rayons solaires, et dans la période de la pleine lune à la nouvelle lune se fait le départ ou l'expir de tout ce que la terre renvoie de forces et d'êtres hors de son domaine.

Digestion. — Les fonctions de digestion terrestre sont caractérisées par les étapes suivantes :

1° Ingestion des aliments, par l'humus terrestre ;

2° Séparation des parties absorbables et des parties inutiles, ou digestion proprement dite ;

3° Fixation dans l'organisme terrestre et transformation en produits nouveaux des parties digérées ou assimilation et utilisation ;

4° Transformation ultérieure, en substances inertes, des produits digérés ou excrétions.

A tout moment, l'humus ou l'estomac terrestre

est susceptible de recevoir les cadavres ou amas de cellules terrestres qu'il a confiées à un être vivant pour former son corps. Quand la vie venant des astres quitte ce corps, cet amas de cellules retourne à l'estomac terrestre qui va le tranformer. Quand, au lieu d'un cadavre, on confie à cet estomac terrestre une graine, il faut d'abord que cette graine soit transformée par la fermentation en cadavre végétal, avant de se reproduire à plusieurs exemplaires sous l'influence de la digestion terrestre.

Disons tout de suite qu'à certains moments, la terre a faim, plus qu'à d'autres, et qu'à ce moment, elle s'arrangera toujours pour augmenter son apport d'aliments par des épidémies, des cataclysmes ou des guerres entre animaux ou entre les êtres humains. C'est là une notion importante à retenir.

Michel de Figanières montre que la digestion est une reprise par la terre de ce qu'il appelle *la voirie de la planète*, et l'agriculture est basée tout entière sur le cycle de la digestion terrestre, que nous allons maintenant analyser. En effet, en dehors de la digestion journalière ou courante, les grandes transformations des germes se font en un an, ainsi divisé :

1° Ingestion des germes et préparation de ces germes pour leur digestion (septembre à décembre) pour nos climats ;

2° Assimilation par l'humus des germes ingérés, ou digestion véritable de la terre, triomphe de la fermentation et des forces noires, mais commence-

ment de la victoire des forces d'évolution solaire (décembre à mars) ;

3° Production et sortie des germes transformés, union des sucs terrestres et des rayons solaires constituant la sève, triomphe de toutes les forces évolutives sur les forces d'involution, le printemps (mars à juin) ;

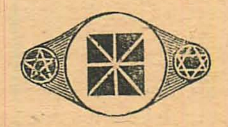
4° Fin de l'évolution des nouveaux êtres terrestres ; le fruit ou la graine produit vivant de cette évolution est constitué en même temps que tous les sous-produits retournent à la terre sous forme de cadavres végétaux (juin à septembre). Pour les animaux et les minéraux, il y a des périodes analogues dans le détail desquelles nous n'avons pas à entrer ici.

Innervation. — Les forces que la terre tire du soleil et qui n'ont pas été employées sont concentrées dans les filons métalliques qui forment un véritable système nerveux ganglionnaire et qui sont l'origine véritable de la chaleur de la planète, puisque plus on descend vers le centre de la terre, plus il fait chaud, et plus on monte dans le soleil, plus il fait froid. Le feu terrestre central est une utopie ; il n'existe pas ; les éruptions volcaniques sont produites par des courts-circuits de l'électricité vitale terrestre et le centre de la terre est habité par des êtres de forme humaine mais à branchies. Cela n'a aucun intérêt pour l'instant, laissons-le donc de côté.

Le temps attribué au cycle de l'innervation terrestre est assez difficile à bien déterminer. Une an-

née de la terre équivaut à trois cent soixante années terrestres ordinaires. La période de vie et de mort des continents terrestres se fait en 25.000 ans en chiffres ronds, dont 12.500 ans d'absorption des forces cosmiques et 12.500 ans d'expir de ces forces avec tranformations continentales et déluge. Nous avons seulement voulu jeter un coup d'œil sur la vie organique de la terre, l'étude de la vie spirituelle nous mènerait trop loin.

PAPUS.



Les Esséniens

Un nommé Judas, Galiléen, établit parmi les Juifs une quatrième secte. Des trois autres sectes qui y étaient déjà, et particulièrement de celle des Esséniens.

Lorsque les pays possédés par Archélaüs eurent été réduits en province, Auguste en donna le gouvernement à Coponius, chevalier romain. Durant son administration, un Galiléen, nommé Judas, porta les Juifs à se révolter, en leur reprochant que ce qu'ils payaient tribut aux Romains, était égaler des hommes à Dieu, puisqu'ils les reconnaissaient pour maîtres aussi bien que lui (1). Ce Judas fut l'auteur

(1) On verra paraître encore d'autres sectes et d'autres chefs de parti dans le cours de cette histoire. Au milieu de ce peuple aveuglé par le déicide, on voit surgir de faux prophètes, de faux messies, de faux patriotes qui le dévorent et consomment sa ruine. Jésus-Christ l'avait annoncé : « Prenez garde que personne ne vous séduise ; car plusieurs viendront en mon nom, qui diront : « Je suis le Christ », et ils séduiront un grand nombre Vous entendrez des combats et des rumeurs de combats, des guerres et des séditions... » (Math., XXIV ; Marc, XIII ; Luc, XXI). Le succès obtenu par les imposteurs qui s'attribuaient le titre de Messie, confirme nos croyances, car il prouve que, de l'aveu des Juifs, malgré leurs vains échappatoires, les temps marqués par les prophéties étaient accomplis. Ils regardaient le sceptre comme échappé à Judas, suivant la prophétie de Jacob ; et les semaines d'années indiquées à Daniel, leur paraissaient écoulées.

d'une nouvelle secte entièrement différente des trois autres, dont la première était celle des Pharisiens, la seconde celle des Sadducéens, et la troisième celle des Esséniens, qui est la plus parfaite de toutes.

Ils sont Juifs de nation, vivent dans une union très étroite, et considèrent les voluptés comme des vices que l'on doit fuir, et la continence et la victoire de ses passions comme des vertus que l'on ne saurait trop estimer. Ils rejettent le mariage. Ils ne laissent pas néanmoins de recevoir les jeunes enfants qu'on leur donne pour les instruire, et de les élever dans la vertu avec autant de soin et de charité que s'ils en étaient les pères, et ils les nourrissent et les habillent tous d'une même sorte.

Ils méprisent les richesses, toutes choses sont communes entre eux avec une égalité si admirable, que lorsque quelqu'un embrasse leur secte, il se dépouille de la propriété de ce qu'il possède, pour éviter par ce moyen la vanité des richesses, épargner aux autres la honte de la pauvreté, et, par un si heureux mélange, vivre tous ensemble comme frères.

Ils ne peuvent souffrir de s'oindre le corps avec de l'huile, mais si cela arrive à quelqu'un, quoique contre son gré, ils essuient cette huile comme si c'étaient des taches et des souillures, et se croient assez propres et assez parés, pourvu que leurs habits soient toujours bien blancs.

Ils choisissent pour économes des gens de bien,

qui reçoivent tout leur revenu, et le distribuent selon le besoin que chacun en a. Ils n'ont point de ville certaine dans laquelle ils demeurent, mais sont répandus en diverses villes, où ils reçoivent ceux qui désirent entrer dans leur société; et encore qu'ils ne les aient jamais vus auparavant, ils partagent avec eux ce qu'ils ont, comme s'ils les connaissaient depuis longtemps.

Lorsqu'ils font quelque voyage, ils ne portent autre chose que des armes pour se défendre des voleurs. Ils ont dans chaque ville quelqu'un d'eux pour recevoir et loger ceux de leur secte qui y viennent, et leur donner des habits et les autres choses dont ils peuvent avoir besoin.

Ils ne changent point d'habits que quand les leurs sont déchirés ou usés. Ils ne vendent et n'achètent rien entre eux; mais se communiquent les uns aux autres, sans aucun échange, tout ce qu'ils ont.

Ils sont très religieux envers Dieu, ne parlent que des choses saintes avant que le soleil soit levé, et font alors des prières, qu'ils ont reçues par tradition, pour demander à Dieu qu'il lui plaise de le faire luire sur la terre. Ils vont après travailler, chacun à son ouvrage, selon qu'il leur est ordonné. A onze heures, ils se rassemblent, et, couverts d'un linge, se lavent le corps dans de l'eau froide. Ils se retirent ensuite dans leurs cellules, dont l'entrée n'est permise à aucun de ceux qui ne sont pas de leur secte ; et, étant purifiés de la sorte, ils vont au réfectoire, comme en un saint temple; ils s'asseyent

en grand silence, et l'on met devant chacun d'eux du pain et une portion dans un petit plat. Un sacrificateur bénit les viandes, et on n'oserait y toucher jusqu'à ce qu'il ait achevé sa prière. Il en fait encore une autre après le repas, pour finir comme il a commencé par les louanges de Dieu, afin de témoigner qu'ils reconnaissent tous que c'est de sa seule libéralité qu'ils tiennent leur nourriture. Ils quittent alors leurs habits, qu'ils considèrent comme sacrés, et retournent à leurs ouvrages. Ils font le soir à souper la même chose, et font manger avec eux leurs hôtes, s'il en est arrivé quelques-uns.

On n'entend jamais de bruit dans ces maisons; on n'y voit jamais le moindre trouble: chacun n'y parle qu'en son rang, et leur silence donne du respect aux étrangers. Une si grande modération est un effet de leur continuelle sobriété; car ils ne mangent ni ne boivent qu'autant qu'ils en ont besoin pour se nourrir.

Il ne leur est permis de rien faire que par l'avis de leurs supérieurs, si ce n'est d'assister les pauvres, sans qu'aucune autre raison les y porte que leur compassion pour les affligés; car, quant à leurs parents, ils n'oseraient leur rien donner si on ne le leur permet.

Ils prennent un extrême soin de réprimer leur colère: ils aiment la paix, et gardent si inviolablement ce qu'ils promettent, que l'on peut ajouter plus de foi à leurs simples paroles qu'aux serments des autres. Ils considèrent même les serments comme des par-

jures, parce qu'ils ne peuvent se persuader qu'un homme ne soit pas un menteur, lorsqu'il a besoin, pour être cru, de prendre Dieu à témoin.

Ils étudient avec soin les écrits des anciens, principalement en ce qui regarde les choses utiles à l'âme et au corps, et acquièrent ainsi une très grande connaissance des remèdes propres à guérir les maladies, et de la vertu des plantes, des pierres et des métaux.

Il ne reçoivent pas à l'heure même, dans leur communauté, ceux qui veulent embrasser leur manière de vivre, mais ils les font demeurer, durant un an, au dehors, où ils ont chacun, avec une portion, une pioche, le linge dont nous avons parlé et un habit blanc. Ils leur donnent ensuite une nourriture plus conforme à la leur, et leur permettent de se laver, comme eux, dans de l'eau froide, afin de se purifier ; mais ils ne les font point manger au réfectoire jusqu'à ce qu'ils aient encore, durant deux ans, éprouvé leurs mœurs comme ils avaient auparavant éprouvé leur continence. Alors on les reçoit parce qu'on les en juge dignes ; mais avant de s'asseoir à table avec les autres, ils protestent solennellement d'honorer et de servir Dieu de tout leur cœur ; d'observer la justice envers les hommes ; de ne faire jamais volontairement de mal à personne, quand même on le leur commanderait ; d'avoir de l'aversion pour les méchants ; d'assister de tout leur pouvoir les gens de bien ; de garder la foi à tout le monde, et particulièrement aux sou-

verains, parce qu'ils tiennent leur puissance de Dieu. A quoi ils ajoutent que, si jamais ils sont élevés en charge, ils n'abuseront point de leur pouvoir pour maltraiter leurs inférieurs ; qu'ils n'auront rien de plus que les autres, ni en leurs habits, ni au reste de ce qui regarde leurs personnes ; qu'ils auront un amour inviolable pour la vérité, et reprendront sévèrement les menteurs ; qu'ils conserveront leurs mains et leurs âmes pures de tout larcin et de tout désir d'un gain injuste ; qu'ils ne cacheront rien à leurs confrères des mystères les plus secrets de leur religion, et n'en révèleront rien aux autres, quand même on les menacerait de la mort pour les y contraindre ; qu'ils n'enseigneront que la doctrine qui leur a été enseignée, et qu'ils en conserveront très soigneusement les livres aussi bien que les noms de ceux de qui ils les ont reçus.

Telles sont les protestations qu'ils obligent ceux qui veulent embrasser leur manière de vivre, de faire solennellement, afin de les fortifier contre les vices. Que s'ils y contreviennent par des fautes notables, ils les chassent de leur compagnie ; et la plupart de ceux qu'ils rejettent de la sorte, meurent misérablement, parce que ne leur étant pas permis de manger avec des étrangers, ils sont réduits à paître l'herbe, comme les bêtes, et se trouvent ainsi consumés par la faim : d'où il arrive quelquefois que la compassion qu'on a de leur extrême misère, fait qu'on leur pardonne.

Ceux de cette secte sont très justes et très exacts

dans leurs jugements ; leur nombre n'est pas moindre que de cent lorsqu'ils les prononcent ; et ce qu'ils ont une fois arrêté demeure immuable.

Ils révèrent tellement après Dieu leur législateur, qu'ils punissent de mort ceux qui en parlent avec mépris, et considèrent comme un très grand devoir d'obéir à leurs anciens et à ce que plusieurs leur ordonnent.

Ils se rendent une telle déférence les uns aux autres, que s'ils se rencontrent dix ensemble, nul d'eux n'oserait parler si les neuf autres ne l'approuvent ; et ils réputent à grande incivilité d'être au milieu d'eux, ou à leur main droite.

Ils observent plus religieusemement le Sabbat qu'aucun autre de tous les Juifs ; et non seulement ils font la veille cuire leur viande pour n'être pas obligés, dans ce jour de repos, d'allumer du feu ; mais ils n'osent pas même changer un vaisseau de place, ni satisfaire, s'ils n'y sont contraints, aux nécessités de la nature. Aux autres jours, ils font dans un lieu à l'écart, avec cette pioche dont nous avons parlé, un trou dans la terre d'un pied de profondeur, où après s'être déchargés en se couvrant de leurs habits comme s'ils avaient peur de souiller les rayons du soleil que Dieu fait luire sur eux, ils remplissent cette fosse de la terre qu'ils en ont tirée, parce qu'encore que ce soit une chose naturelle, ils ne laissent pas de la considérer comme une impureté dont ils se doivent cacher, et se lavent même pour s'en purifier.

Ceux qui font profession de cette sorte de vie sont divisés en quatre classes, dont les plus jeunes ont un tel respect pour leur anciens, que lorsqu'ils les touchent ils sont obligés de se purifier comme s'ils avaient touché un étranger.

Ils vivent si longtemps que plusieurs vont jusqu'à cent ans ; ce que j'attribue à la simplicité de leur vie, et à ce qu'ils sont si réglés en toutes choses.

Ils méprisent les maux de la terre, triomphent des tourments par leur constance, et préfèrent la mort à la vie lorsque le sujet en est honorable. La guerre que nous avons eue contre les Romains a fait voir en mille manières que leur courage est invincible. Ils ont souffert le fer et le feu, et vu briser tous leurs os plutôt que de vouloir dire la moindre parole contre leur législateur, ni manger des viandes qui leur sont défendues, sans qu'au milieu de tant de tourments ils aient jeté une seule larme, ni dit la moindre parole pour tâcher d'adoucir la cruauté de leurs bourreaux. Au contraire, ils se moquaient d'eux, souriaient, et rendaient l'esprit avec joie, parce qu'ils espéraient passer de cette vie à une meilleure, et qu'ils croient fermement que comme nos corps sont mortels et corruptibles, nos âmes sont immortelles et incorruptibles, qu'elles sont d'une substance aérienne très subtile, et qu'étant enfermées dans nos corps, ainsi que dans une prison, où une certaine inclination naturelle les attire et les arrête, elle ne sont pas plus tôt affranchies de

ces liens charnels qui les retiennent comme dans une longue servitude, qu'elles s'élèvent dans l'air et s'envolent avec joie. En quoi ils conviennent avec les Grecs, qui croient que ces âmes heureuses ont leur séjour au delà de l'Océan dans une région où il n'y a ni pluie, ni neige, ni une chaleur excessive, mais qu'un doux zéphir rend toujours très agréable ; et qu'au contraire les âmes des méchants n'ont pour demeure que des lieux glacés et agités par de continuelles tempêtes où elles gémissent éternellement dans des peines infinies. Car c'est ainsi qu'il me paraît que les Grecs veulent que leur héros, à qui ils donnent le nom de demi-dieux, habitent des îles qu'ils appellent fortunées, et que les âmes des impies soient à jamais tourmentées dans les enfers, ainsi qu'ils disent que le sont celles de Sisiphe, de Tantale, d'Ixion et de Tytie.

Ces mêmes Esséniens croient que les âmes sont créées immortelles pour se porter à la vertu et se détourner du vice ; que les bons sont rendus meilleurs en cette vie par l'espérance d'être heureux après leur mort, et que les méchants qui s'imaginent pouvoir cacher en ce monde leurs mauvaises actions en sont punis en l'autre par des tourments éternels. Tels sont leurs sentiments touchant l'excellence de l'âme dont on ne voit guère se départir ceux qui en sont une fois persuadés. Il y en a parmi eux qui se vantent de connaître les choses à venir, tant par l'étude qu'ils font des livres saints et des anciennes prophéties, que par le soin qu'ils pren-

nent de se sanctifier ; et il arrive rarement qu'ils se trompent dans leurs prédictions.

Il y a une autre sorte d'Esséniens qui ressemblent aux premiers par l'usage des mêmes viandes, des mêmes mœurs et des mêmes lois, et n'en diffèrent qu'en ce qu'ils acceptent l'état du mariage.

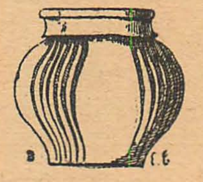
Quant aux deux premières sectes dont nous avons parlé, les Pharisiens sont ceux que l'on estime avoir une plus parfaite connaissance de nos lois et de nos cérémonies. Le principal article de leur créance est de tout attribuer à Dieu et au destin, en sorte néanmoins que dans la plupart des choses il dépend de nous de bien faire ou de mal faire, quoique le destin puisse beaucoup pour nous y aider. Ils tiennent aussi que les âmes sont immortelles ; que celles des justes passent après cette vie en d'autres corps, et que celles des méchants souffrent des tourments qui durent toujours.

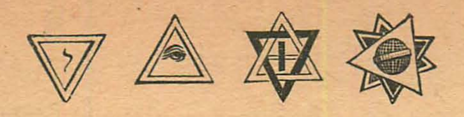
Les Sadducéens, au contraire, nient absolument le destin (1), et croient que comme Dieu est incapable de faire du mal, il ne prend pas garde à celui que les hommes font. Ils disent qu'il est en notre pouvoir de faire le bien ou le mal, selon que notre volonté nous porte à l'un ou l'autre ; et que quant

(1) Le mot destin est pris ici dans le sens large, pour désigner non seulement cette puissance aveugle et inexorable qui, suivant les fatalistes, préside à la marche de toute chose, mais aussi ce gouvernement divin de la Providence, qui conduit tout, en respectant la liberté humaine, et que les véritables Juifs adoraient, comme les chrétiens et les vrais philosophes de tous les temps (N.-E.).

aux âmes, elles ne sont ni punies ni récompensées dans un autre monde; mais autant les Pharisiens sont sociables et vivent en amitié les uns avec les autres, autant les Sadducéens sont d'humeur si farouche, qu'ils ne vivent pas moins rudement entre eux qu'ils feraient avec des étrangers.

FLAVIUS JOSEPHE.
(*Histoire de la Guerre des Juifs.*)





SCIENCE ET CROYANCE

Éternelle et troublante question que l'essai de substition de l'une à l'autre! Je viens de relire, avec le recul des années, deux pamphlets de valeur. C'est après *Une Visite au Vatican*, de Ferdinand Brunetière, paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, le 1er janvier 1895, parlant, après bien d'autres auteurs, déjà, de « la banqueroute de la Science », la réponse de Marcellin Berthelot, le grand chimiste, *la Science et la Morale*, parue dans la *Revue de Paris* le 1er février 1895, et j'assistai, peu après, au grand banquet de celui-ci. Et si j'ai pensé à relire ces remarquables écrits de deux illustres disparus, c'est que je vois, malgré la science montant, le flot non moins montant de l'esprit religieux, au sens abstrait et général du mot, des adeptes des sciences occultes, voire de ceux qui en vivent!...

Ne voyons-nous pas les religions existantes s'imprégner de l'esprit pratique et se défendre ? Ne voyons-nous pas la croyance au merveilleux se répandre, les apparitions d'Alzone près de Toulouse en discussion, les spirites levant haut la tête, mul-

tipliant leurs organes, *l'Echo du Merveilleux*, *Le Fraterniste*, *La Vie Nouvelle*, *Psyché*, prendre de l'essor, maints savants même ne dédaignant pas d'étudier ces manifestations de l'esprit humain ou de forces inconnues ! Vers 1888, Paul Gibier, le colonel de Rochas, C. Flammarion... me passionnaient, déjà, pour elles.

Le Fraterniste me demande personnellement ma conception « de la vie dans l'Au-delà ». Est-ce une question posée à l'homme ou à la science que tant j'étudie ? Je ne sais. J'ajouterai même que mon opinion ne se trouve éclairée ni par mes études, ni par mes lectures, et qu'en l'espèce, ne lui considérant qu'une valeur sentimentale je trouve inutile de l'émettre. C'est qu'en effet, et comme je l'écrivai, en 1898, en mon *Esprit scientifique contemporain*, science et religion, me paraissant deux domaines distincts et impénétrables, ne s'affirment et ne s'infirment pas l'un l'autre. Ma récente lecture, à la campagne, dans le calme de la nature, de Brunetière et de Berthelot, me confirme qu'ils ont tous deux raison... en partie, et que si la science suffit à l'esprit fort et calme, la religion calme l'âme faible et ulcérée, en proie aux pires tristesses... Alors ?... On vit des hommes, réputés pour forts, voguer entre la négation, le doute, ou l'affirmation... en matière religieuse...

* * *

Religion, croyances vagues et mythologiques, et médecine, allèrent ensemble aux débuts de l'huma-

nité. Les prêtres furent les premiers médecins. Apollon, Esculape, l'oracle de Delphes... firent les premières cures connues. La médecine ne se piquait pas alors de science. La tradition en conservait les principes empiriques. L'écriture primitive les enregistra. Des briques en retracèrent en caractères cunéiformes les premiers linéaments, et des bibliothèques... encombrantes, ainsi formées, ont été récemment retrouvées chez les Égyptiens et les Assyriens, datant de plus de 3.000 ans avant notre ère. En une très remarquable conférence à la Société de Géographie de la ville d'Alger, le docteur Edmond Vidal étudiait, le 5 décembre dernier, cette remarquable donnée des anciennes connaissances médicales. (On sait, nous le disions ici, en juillet, à propos de *Décentralisation*, combien travaille cette capitale française africaine, si bien dirigée par son maire, M. de Galland, par ses doyens de Faculté, le professeur docteur Curtillet... ; Alger a en ce moment aussi un préfet, M. Lasserre, avec qui nous nous sommes souvent rencontrés en des milieux de haute culture littéraire. De là, un merveilleux essort dans tous les sens ! Que de villes peuvent imiter Alger, au point de vue décentralisation, et ne pas laisser s'échapper leurs richesses !...)

La religion est souvent encore mêlée, même d'inconsciente façon, à la médecine, alors que devenue, voulant de plus en plus devenir, scientifique. Le médecin est souvent aujourd'hui cru, comme le prêtre ; il est le confesseur laïque qui rassure et

calme les... incrédules ! Et il en est ainsi, en tous pays : la belle *Association de Perfectionnement Médical*, de J.-A. Etienne Bazot, qui les relie, en prouve les connexions.

Au Musée des Religions, fondé et dirigé à Paris par un grand industriel, l'érudit M. Guimet, qui occupe noblement ses loisirs à rassembler de nombreux matériaux épars, si instructifs, on y trouve maints documents scientifico-religieux. Nous visitions ce Musée, fin juin dernier, sous la conduite du maître et fondateur lui-même, en compagnie de M. Chaumet, ancien ministre, et de nos familles, et vraiment bien des tendances religieuses, encore actuelles, de l'esprit humain, s'éclairaient à nos yeux. Nous y voyons même — et les journaux en ont parlé depuis — une naissance de religion : en effet, une grande cantatrice a voué un culte à une momie et lui apporte ou fait apporter des fleurs, à la veille d'une grande représentation où elle veut se surpasser, et cela réussit toujours ! nous vîmes la momie fleurie...

* * *

On le voit, la Science n'a nullement détruit l'esprit religieux. Peut-être a-t-il changé de forme. La Science est elle-même, ou presque, une religion, avec sa morale, ses grands prêtres... Quand Brunetière nous montre certains savants, et même d'autres personnes, promettre que l'âge d'or renaîtra

sur la terre par la Science, il trouve en même temps que ce sont là des opinions hasardeuses, que le bonheur n'est pas encore venu et dépend plus de nous-mêmes et de notre état d'âme que des choses extérieures, voire du bien-être qui en découle... En effet, que de millionnaires neurasthéniques, trop gâtés par la vie, se tuent! Est éternellement vraie la fable du *Savetier et du Financier*, où le pauvre heureux cesse de l'être dès qu'il possède!... Mais quand Berthelot montre la solidarité de la nature, où le mal engendre le mal, et le bien, le bien, il a également raison; quand il condamne le fatalisme religieux qui veut faire le bonheur des gens malgré eux en les torturant ou les brûlant, il n'a pas tort; quand il montre la Science élevant l'homme, il y a encore beaucoup de vrai, malgré les dissensions et les haines de maints savants!...

La politique, écrit le docteur G. Le Bon, dans son *Origine des Opinions et des Croyances*, est une série de dogmes...

La soif d'études du merveilleux fut de tout temps. Paracelse y laissa un nom jadis; Camille Flammarion, l'éminent astronome, se souvenant des anciens à la fois astronomes et astrologues, a aussi apporté sa quote-part à ces troublantes études et y a introduit la méthode scientifique, et notamment la photographie. Dans ce dernier domaine, le commandant Darget a découvert les afflux vitaux, les rayons V. Et le prolongement de l'existence sera-t-il ainsi saisi? Photographiera-t-on l'âme? comme le pense

et le veut Emmanuel Vauchez, et son *Comité de Photographie transcendantale* au prix de cinquante mille francs pour le novateur en ce domaine qu'il veut rendre scientifique ? ??

*
* *

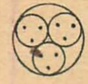
En ces questions, comme en tant d'autres, il est si facile de se mettre *le doigt dans l'œil*, selon une expression courante, titre du nouveau et si intéressant recueil de contes de la si spirituelle Jeanne Landre. Parler de ce livre, serait mettre une note de gaieté en notre grave article, mais ce serait hors de saison, il vaut mieux du reste le lire. N'en retenons que le titre ou plutôt ce qu'il signifie, c'est-à-dire, l'erreur si facile à l'homme ! Combien importante la religion qui tant et partout dirige les mœurs. *Au Cœur du Harem*, *Une Odalisque*, deux beaux et bons livres de Jehan d'Ivray, nous montrent le mariage et la religion en Égypte ; la science qui y pénètre modifie bien les croyances et les mœurs, mais dans quelles proportions ?

... On a toujours philosophé sur le terrain des croyances ! Edouard Schuré, en ses *Grands Initiés*, nous montre ceux-ci précédant Allan Kardec. Papus, docteur en kabbale et en médecine, a associé la science et le mystérieux. Une curiosité constante des foules, comme des plus grands esprits, a dirigé vers l'étude du Mystère et du Miracle. Ceux-ci exis-

tent, disait Brunetière; nullement, répondait Berthelot!...

Dr FOVEAU DE COURMELLES.

(Extrait de l'*Indépendance Luxembourgeoise*, 23 septembre 1913).



l'honneur qui leur appartient à tous, en se l'attribuant à lui-même (1). »

Or, Boniface III reçut et accepta le « NOM DE BLASPHÈME » du tyran et parricide Phocas, sans penser que l'on pourrait lui appliquer ces paroles de saint Grégoire : « *Que signifie cet orgueil par lequel il s'élève, sinon que les temps de l'Antéchrist sont proches, puisqu'il imite celui qui, ayant méprisé les Légions d'Anges, dans la société desquels il jouissait d'une parfaite joie, affecta de monter à un degré d'honneur élevé au-dessus de tous les autres* (2) ?

Nous pourrions relater ici une multitude de choses très susceptibles de prouver que ce n'était pas la douce et belle morale de l'Evangile qui intéressait le plus alors le Saint-Siège ; mais nous préférons renvoyer le lecteur à l'*Histoire des Papes jusqu'à Sixte-Quatre*, publiée à Venise en 1479 par Barthélemy Sacchi (Platine), bibliothécaire du Vatican.

Un autre bibliothécaire du Vatican, sous Clément VIII, est aussi à consulter : c'est le cardinal Baronius, qui succéda à saint Philippe de Néri comme Supérieur Général de l'Oratoire, et qui, dans ses *Annales ecclésiastiques*, décrit avec la plus parfaite sincérité les véritables mœurs de la Cour papale, sur la foi de documents absolument authentiques. Par exemple, il reconnaît que le pape Sergius III eut pour maîtresses deux prostituées célè-

(1) *Œuvres de saint Grégoire*, liv. IV épit. XXXII.
(2) *Œuvres de saint Grégoire* liv. IV, épit. XXXI.

bres, Théodore et Marozie, la mère et la fille, et que cette dernière lui donna un fils qui fut pape à son tour sous le nom de Jean XI. Tant de monstruosités eurent lieu, que l'empereur Othon Ier dut se rendre un jour à Rome, dans le but d'y réunir un Concile qui déposa Jean XII, lequel avait surpassé en débauche et en crimes ses prédécesseurs (1).

Nous n'avons pas à voir si Othon eut tort ou raison : nous rapportons simplement ce fait parce qu'il a son éloquence, et sans chercher à diminuer la valeur du *Canon si Papa* qui dit que « *quand même le Pape serait déréglé dans ses mœurs, on ne le doit point juger ni condamner, parce qu'il ne peut être jugé par personne* »,

Etait-ce le règne du Christ ou de l'Antéchrist, à cette époque-là ?

N'insistons pas...

*
* *

Cependant les dérèglements et les énormités qui se succèdent continuent à s'étendre si bien dans le monde ecclésiastique, qu'au XIe siècle le cardinal Pierre Damien, pris d'un dégoût immense, se décide à écrire son livre *Gomorrheus*, qu'il adresse au pape Léon IX.

Devant ce titre, qui dit tout, on peut se dispen-

(1) Voir également les *Œuvres* de l'évêque Luitprand, Anvers, 1640. Luitprand, évêque de Crémone, fut ambassadeur d'Othon Ier à la cour de Nicéphore Phocas, empereur d'Orient.

ser de citer, même en latin, un seul passage du livre.

Mais qu'on se reporte à *l'Histoire des Croisades*, du P. Jésuite Maimbourg ; on en apprendra de belles. « *Les prêtres* — dit-il — *traînaient avec une infinité de femmes qui menaient la vie du monde la plus débordée en toutes sortes de débauches... La vie du Clergé était si horriblement débordée qu'on ne peut sans horreur se représenter l'affreuse peinture qu'en ont faite les écrivains de ce temps-là* (1). »

Au XIIe siècle, saint Bernard s'exprime ainsi :

« *Si, comme Ezéchiel, nous percions la muraille du sanctuaire pour voir les horreurs qui se commettent dans la maison de Dieu, peut-être y verrions-nous les plus détestables abominations. Car outre les fornications, les adultères et les incestes, il y en a qui commettent des œuvres ignominieuses et exercent des actes de la dernière turpitude* (2). »

Le théologien Honorius d'Autun fait la description des mêmes mœurs et des mêmes désordres, et nulle part, dans ses *Œuvres*, il ne parle des Sociétés secrètes.

Au XIIIe siècle, un moine de Saint-Albans, Matthieu Pâris, décrit à son tour la corruption ecclésiastique,

(1) Liv. I, an 1096. — Jamais les Croisades n'ont eu pour but de sauver le tombeau de Jésus. Quand on eut découvert la route du cap de Bonne-Espérance, par laquelle les Grecs commerçaient avec l'Inde cinq siècles avant notre ère, il ne fut plus question de sauver le Saint-Sépulcre, resté depuis lors aux mains des Infidèles.

(2) *Œuvres de saint Bernard*, 1690. *De consideratione.*

et il rappelle l'histoire d'un Légat qui, le soir même où il avait fait les plus belles exhortations au Clergé sur la chasteté, fut trouvé dans un lupanar. Pour s'excuser « *le bon Légat déclara qu'il était correcteur des prêtres et que, n'étant pas prêtre lui-même, il n'était pas obligé d'observer la chasteté qu'il ordonnait aux autres* (1) ».

De son côté, saint Bonaventure, Général des Frères Mineurs dont il lui fut impossible de réformer l'Ordre, déplore les scandales de sa Communauté qui, dit-il, « *nous exposent aux mauvais jugement des hommes* ». Et il ajoute :

« *Voyez les conciliabules, des Moines et vous y verrez les tabernacles de la Bête... La plupart sont gourmands et voluptueux, et quelques-uns pourrissent dans les horreurs de l'impudicité... Regardez les Couvents des Filles religieuses et vous y verrez préparée la chambre nuptiale de la Bête. Dès leur tendre jeunesse, elles font apprentissage d'impudicité, elles travaillent à se faire des complices, elles prennent de bonne heure le voile afin de pouvoir plutôt et plus facilement lâcher la bride à la luxure et s'abandonner à tous les corrupteurs... Celle qui a surpassé ses compagnes en crimes est jugée avoir gagné la palme de la victoire,* etc. (2) »

Nous en passons et des meilleures — et nous glissons sur les accusations précises autant qu'élo-

(1) *Hist. major Angliæ*, 1571, *in Henrico II.*

(2) *Elucidarium de Prædestinatione et libero arbitrio*. Tome XX, *Bibliot. Patrum*, ad Lugd., 1677.

quentes de Guillaume de Saint-Amour, chanoine de Beauvais.

Au XIVe siècle, un Nonce du Pape, François Alvar Paez, plus connu sous le nom d'Alvarès Pélage, écrivit un traité — *De Planctu Ecclesiæ* — où il essaya de prouver que les Empereurs et les Rois étaient vassaux du Pape. Eh bien, voici ce qu'on lit dans ce livre fameux, que le cardinal Bellarmin a appelé *Insigne opus :*

« *Premièrement, une des occasions qui portent les Religieux à la luxure, c'est l'intempérance de la bouche. La seconde occasion de paillardise aux Religieuses et à tous autres, c'est la conversation des femmes et des jeunes gens. La troisième occasion de fornication, c'est l'oisiveté et la fainéantise dans lesquelles ils sont plongés... Encore autre occasion de luxure, c'est la conversation avec les Religieuses, car ils ont dans les Couvents de filles leurs dévotes avec lesquelles ils sont en conversation souvent, longtemps et sans témoins,* etc. *Là, on rit à gorge déployée en se jetant des regards lascifs, on dit des mots sales et des paroles pleines d'impureté. Là suivent aussi les* attouchements vénériens... *A peine y a-t-il une Religieuse qui n'ait son amant et son dévôt charnel... Les séculiers savent cela, ils s'en scandalisent, ils murmurent, ils s'en plaignent aux prélats, mais tout cela ne sert de rien, car les prélats eux-mêmes sont en exemple et en occasion de mort à leurs inférieurs* (1). »

(1) Lib. II, art. 73.

« *La plupart s'engagent dans les énormités de la crapule, de l'ivrognerie et de l'incontinence, qui est leur vice commun ; la plupart commettent le* péché contre nature *et violent ainsi publiquement cette sainte chasteté qu'ils ont vouée à Dieu ; sans compter les horreurs qui se commettent par eux en secret que le papier ne saurait souffrir, que la plume ne saurait écrire, et dont j'ai souvent parlé dans cet ouvrage* (1). *Ils ont impudemment abusé des jeunes gens. Hélas ! hélas ! dans la sainte Église plusieurs Religieux et Prêtres, dans leurs cachettes et dans leurs conventicules, et des laïcs dans la plupart des villes, principalement en Italie, établissent une École publique, où ils exercent cette horrible abomination ; car l'Esprit immonde leur fait trouver dans ce crime un plaisir abominable plus grand que celui qu'ils trouvent avec des femmes. Et ceux qui sont atteints de ce mal n'ont pas honte de le confesser, ce que moi-même ai souvent entendu. Se peut-il que gens d'Église fassent gloire du plus énorme des crimes, le confessent et rendent compte au public du plaisir qu'ils goûtent dans ces brutalités ?... Enfin, tout le monde, et particulièrement l'Italie, est tellement accablé et enseveli sous cette espèce de crime, qu'il n'y a plus de remède. Il faut que le feu et le soufre de Dieu descende derechef sur ces scélérats qui méritent la mort temporelle et la mort éternelle, et qu'il les consume promptement comme il a consumé et exterminé les détestables habitants de Sodome* (2) ».

(1) Lib. II, art. 2.
(2) Lib. II, art, 27.

Ne se croirait-on pas encore au XI[e] siècle, quand, dans son livre *Gomorrheus*, le cardinal Pierre Damien, alors abbé du monastère de Sainte-Croix d'Avellane, exposait les quatre sortes de péchés charnels dont le Romanisme était couvert, et demandait à Léon IX de faire appel au feu de Gomorrhe pour châtier les criminels?

Mais que faire, quand les pécheurs sont la majorité et quand les péchés sont pour la minorité une de ses meilleurs sources de revenus?

Ecoutez Marsile de Padoue, recteur de l'Université de Paris :

« *La Cour de Rome est une maison de trafic plus horrible qu'une caverne de brigands. Ceux qui ne l'ont pas vue apprendront de quantité de gens dignes de foi qu'elle est devenue le réceptacle de tous les négociants tant spirituels que temporels. Quant à moi, qui l'ai vue et qui ai été sur les lieux, il me semble avoir vu cette horrible statue que Nabuchodonozor vit en songe, representée au second chapitre de* Daniel (1).

Après cela, on peut se passer du témoignage de sainte Brigitte, et même de celui que l'illustre Pétrarque nous a laissé dans ses immortelles peintures de la débauche effrénée qui, du haut en bas de l'échelle cléricale, régnait à Avignon, dans le temps où les papes y séjournaient.

Eh bien, la Chevalerie de la Triste-Figure a-t-elle jamais découvert quelque chose de pareil à tout ce

(1) *Defensor Pacis*, II, cap. XXIV.

qui précède, dans les ouvrages maçonniques parlant des Francs-Maçons ou de la Maçonnerie Universelle ?

Dulaure n'en a jamais tant dit au sujet des disciples de saint Foutin, et la répugnance qu'ils lui ont inspiré n'est certainement pas comparable à l'indignation éclatante de ces rares prélats vertueux qui, jusqu'au XVe siècle, ont eu le courage de s'élever contre les mœurs exécrables du Clergé et de beaucoup de ses Grands-Maîtres.

Continuons...

* * *

Dans les *Pareleypomena* de la *Chronique* de l'abbé d'Usperg, ainsi que dans le traité *De Maleficiis*, du P. dominicain François-Jean Nider (1), on voit que quatre cent cinquante prostituées étaient au service de la plupart des membres de ce fameux Concile de Constance qui fit brûler Jean Huss et Jérôme de Prague.

Il est vrai que ces derniers avaient dénoncé beaucoup d'abus et beaucoup de crimes. Si, au lieu d'être vraiment chrétiens, ils n'avaient été que des criminels, il est probable qu'ils eussent été aussi heureux que Jean XXIII qui, lui, ne convenant pas plus que ses deux collègues Grégoire XII et Benoît XIII — car on avait trois Papes à cette époque — fut déposé par ce même souverain Concile, comme hérétique, démo-

(1) A noter que le P. Nider fut un adversaire acharné de Jean Huss (voir son *Traité*, cap. IX, *ad finem*).

niaque, hypocrite, parjure, homicide, empoisonneur, *adultère, sodomite* et condamné à subir trois ans de prison; après quoi on le trouva bon pour en faire le Doyen du Sacré-Collège (1).

Nous sommes au XVe siècle.

Devant la corruption générale, des colères s'étaient soulevées partout contre le Romanisme affligé de ses trois Papes infaillibles, et il avait fallu aviser: d'où la réunion du Concile, dans le but d'étudier les moyens d'éteindre les schismes qui existaient depuis longtemps, et de travailler à l'union et à une réforme de l'Église.

Écoutez l'illustre Pierre d'Ailly, qui fut de cette assemblée et qui devait son chapeau de cardinal à Jean XXIII :

«... *Ce qui est plus scandaleux encore, c'est la coutume abominable que plusieurs d'entre eux ont aujourd'hui adoptée ; ils n'ont pas honte d'avoir des concubines et de les avouer publiquement* (2). »

Il ne s'agit pas là de Francs-Maçons, mais de Prêtres ayant fait vœu de chasteté.

Écoutez aussi un autre membre, le savant et vénérable Nicolas de Clémangis, archidiacre de Bayeux:

(1) Voir *Vie des Papes*, de Barthélemy Sacchi (Platine), édit. de 1505. — Les *Annales ecclésiastiques*, du cardinal Baronius. — *Histoire de l'Église gallicane*, par le P. Jésuite Berthier. — Quarante chefs d'accusation furent prouvés contre Jean XXIII. S'il avait été le plus fort, une foule d'écrivains gagés en eussent fait un saint.

(2) *Traité de la Réforme de l'Église*, par le cardinal Pierre 'Ailly.

« *Les maisons de Religieuses ne sont pas des Assemblées dédiées à Jésus-Christ, mais plutôt des bordels et des lieux où s'exercent la tromperie, la fornication et les œuvres incestueuses. Que sont les monastères de filles, sinon d'exécrables maisons de Vénus et non des sanctuaires ; des réceptacles de jeunes gens lascifs et impudiques pour assouvir leurs plaisirs : Tellement qu'aujourd'hui voiler une fille et la prostituer, c'est la même chose* (1). »

Il dépeint ensuite les mœurs les plus éhontées, les débauches les plus sales et compare ensuite le Siège romain à Babylone, à une « *foire publique de toute paillardise* » et à un « *bordel* »; puis, dans une lettre à Jean Gerson, grand chancelier de l'Université et chanoine de l'Église de Paris, il s'exprime en ces termes :

« *Dans la plupart des paroisses, les laïques ne veulent pas souffrir un prêtre s'il n'a une concubine, afin de pourvoir par là en quelque sorte à la conservation de la pudicité de leur femme, qui n'est pourtant pas mise suffisamment à couvert par ce moyen. Qu'est-il besoin que je m'étende davantage à dépeindre les vices des ecclésiastiques, plus grands et plus énormes qu'on ne saurait croire, et qui ne peuvent être exprimés par aucune éloquence, et bien moins par la mienne* (2). »

(1) *De Ruina et Reparatione Ecclesiæ.* — Ce livre a été réimprimé sous le titre *De corrupto Ecclesiæ Statu*, Wittemberg, 1608. — Nicolas de Clémangis avait été secrétaire de Benoît XIII, l'un des trois Papes infaillibles qui se disputaient la palme de l'infaillibilité.

(2) *De Ruina et Reparatione Ecclesiæ.*

A son tour, Jean Gerson — qu'on a surnommé le Docteur très Chrétien et que le P. Jésuite Th. Raynaud a appelé « la plus grande lumière de son siècle » — déclare que « *les Couvents de Religieuses ne sont que des lieux de débauche et des réceptacles de prostituées* (1) ».

Le P. dominicain Jean Nider, auteur du *Formicarium* et de *De Reformatione Religiosorum*, s'étend aussi sur les débauches des prêtres, et il cite l'histoire de l'un d'eux qui, sous prétexte d'augmenter par chaque communion la grâce sacramentelle, faisait communier en cabinet particulier, et plusieurs fois par jour, des femmes toutes nues (2).

A tout cela, on pourrait ajouter les descriptions affreuses que l'évêque Thierri de Niem, dont nous avons déjà parlé et qui accompagna Jean XXIII au Concile de Constance, a faites de la Cour de Rome et du Clergé de son temps (3) ; on pourrait ajouter aussi les plaintes et les accusations de saint Antonin auquel Eugène IV accorda le siège archiépiscopal de Florence (4).

(1) *Johanni Gersonis, in Declaratione Defectuum virorum ecclesiastiorum*, p. 65. — Jean Gerson, qui avait représenté l'Église de France et l'Université de Paris au Concile de Constance, était le successeur du cardinal d'Ailly. Il parla et écrivit en faveur de la supériorité des Conciles sur les Papes.

(2) L. III, *Formicarii*, c. VI.

(3) Voir son traité *Nemus Unionis*, publié en 1620 ; et son *Histoire du schisme des Papes*, Nuremberg, 1592.

(4) Voir sa *Chronique*, édit. de Lyon, 1586. — L'archevêque Antonin fut canonisé en 1523 par Clément VII.

Mais puisque le nom de ce Pape nous vient sous la plume, ne laissons pas échapper l'occasion de signaler un fait qui montre bien que les disputes entre Papes et Conciles arrivaient toujours à point pour retarder la Réforme, car tout le monde savait très bien qu'on ne pouvait la faire qu'en réformant le Clergé, la Prélature et la Cour pontificale.

Bossuet nous a fait connaître les *Instructions secrètes* que, lors du Concile de Bâle, Eugène IV remit à des Nonces députés partout en Europe. Les voici en abrégé :

« *Il serait bon que les Nonces apostoliques portassent avec eux une Bulle qui contînt une espèce de réformation de la Cour de Rome, pour la montrer aux Rois et aux Princes. Car nos adversaires nous attaquent toujours et* nous battent par cet endroit. *Ils disent que la Cour de Rome est pleine d'abus qu'il faudrait réformer et qu'on ne réforme point. On fermerait la bouche à ces critiques qui déchirent cette Cour, si on leur montrait qu'elle est réformée, quoique cependant ce ne fût pas une réformation bien parfaite, mais seulement* une ébauche... *Il ne serait pas mal que les Nonces qui doivent être envoyés, eussent quelques grâces particulières* à accorder aux Rois et aux Princes *dans le for de la conscience.* »

Et Bossuet d'ajouter : « *Voilà la belle réformation qu'on voulait à Rome. Voilà les moyens indignes employés par Eugène pour mettre les Papes au-dessus des Conciles, pour les affranchir de toutes les lois* (1). »

(1) *Défense de l'Église gallicane*, par Bossuet. — Eugène IV

— et aussi, naturellement, pour faire naître des disputes sans fin destinées, peut-être d'un commun accord, à tromper le monde sur la véritable raison d'être de ces assemblées.

A l'époque du Concile de Bâle, un jeune prélat, Æneas-Silvius Piccolomini, écrivait à son père :

« *Vous dites que vous êtes fâché que j'aie engendré un fils de fornication. Je ne sais quelle opinion vous avez de moi; quand vous m'avez fait, vous étiez de chair et vous ne m'avez pas fait de fer ou de pierre. Vous savez bien quel coq vous avez été* (1)*; je ne suis pas châtré non plus, ni du nombre de ceux qu'on appelle* Frigidi. *Je ne suis pas hypocrite et ne veux pas paraître meilleur que je ne suis. Je confesse ingénuement ma faute, je ne suis pas plus saint que David ni plus sage que Salomon* (2). *C'est un vieux et ancien péché et je ne connais personne qui en soit innocent. C'est une peste qui s'étend bien loin, si l'on peut appeler peste l'usage des choses naturelles, car, à dire la vérité, je ne vois pas pourquoi la nature, qui ne fait rien en vain, aurait donné à tous les animaux cette inclination pour la conservation du genre humain* (3). »

fut déposé par le Concile jugeant en souverain. Il n'y eut pas d'autre réforme, si ce n'est qu'à ce moment il y eut deux Papes : Eugène IV le récalcitrant et Félix V. Ce fut, en quelque sorte, une réédition de la comédie du Concile de Constance.

(1) Piccolimini père, avait eu dix enfants de Victoire Fortiguerri.

(2) Allusion aux sept cents femmes princesses et aux trois cents concubines du sage Salomon, et à l'adultère de David avec Bethsabée, dont il fit ensuite tuer l'époux.

(3) *Epist. XV inter Épistol.*, Æneas Sylvius, Milan, 1473.

Ne pouvant se marier, Æneas-Sylvius Piccolomini avait pris une concubine. Était-ce précisément pour aider à la conservation de son espèce ? Nous voulons le croire. Mais il savait, par saint Paul, que, pour éviter l'impureté, il lui fallait une femme, et que, lorsqu'on ne peut pas garder la continence, il vaut mieux se livrer à une femme qu'au Diable (1). Aussi s'explique-t-on que ce prélat en rupture de vœu de chasteté, qui défendit beaucoup le Concile de Bâle contre Eugène IV, ait pu dire. « *Si l'on a eu de bonnes raisons pour défendre le mariage aux Prêtres, il en est de meilleures pour le leur permettre* (2). »

Æneas-Sylvius Piccolomini était un sincère. Quand il fut élu Pape sous le nom de Pie II, il pleura amèrement, et il dit aux cardinaux qui venaient de l'élire : « *Vous pouvez vous réjouir, vous autres; mais moi, à qui vient d'échoir la grave obligation d'accomplir tout ce que j'ai tant de fois demandé de mes prédécesseurs, puis-je faire éclater ma joie ?* »

Certes non, il ne pouvait pas se réjouir : il venait de voir clair et de reconnaître que, devenu prisonnier de son nouvel entourage et de la dépravation générale, il lui serait impossible, malgré l'appui de saint Antonin et de quelques autres prélats chastes qu'il chargea d'ailleurs d'un projet de réforme, de rien changer à l'ordre des choses existant. Ceci est si vrai que, dans une Bulle du 26 avril 1463, il re-

(1) Saint Paul, I *Corint.*, VII, 2-5-8-9.

(2) *Vie des Papes*, par Barthélemy Sacchi (Platine).

vint ainsi sur ses anciennes idées : « *Nous sommes homme, et nous avons erré comme homme. Nous ne nions pas qu'on puisse condamner beaucoup de choses que nous avons dites et écrites... Suivez ce que nous vous disons à présent. Croyez-moi plutôt maintenant que je suis un vieillard, que quand je vous parlais en jeune homme* (1). *Faites plus de cas d'un Souverain Pontife que d'un particulier : récusez Æneas Sylvius.* »

On récusa avec plaisir Æneas-Sylvius, et tout resta comme devant ; tout ce que Piccolomini avait demandé des Papes, soit comme secrétaire de cardinaux, soit comme évêque de Trieste, soit comme évêque de Sienne, soit comme cardinal, fut renvoyé aux calendes grecques.

Lisez maintenant les sermons des PP. cordeliers Michel Menot et Olivier Maillard : non seulement vous aurez une juste idée des jolies mœurs cléricales de la fin du xve siècle, mais encore vous comprendrez l'étendue de la difficulté à les déraciner alors.

Et comment en aurait-il pu être autrement ?

Ecœuré de la vie licencieuse du cardinal Lenzoli Borgia, Pie II lui avait souvent défendu de paraître en sa présence. Or, un jour, ce cardinal immonde, qui vivait publiquement avec une femme du nom de Vanozia et qui en avait quatre enfants, trouva

(1) On n'est pas un vieillard à 58 ans ; et ce n'est pas un enfant au maillot qui avait paru au Concile de Bâle en 1431, c'était un réformateur sincère.

vingt-trois cardinaux pour l'élire Pape sous le nom d'Alexandre VI.

Est-ce un Pape de cet acabit qui aurait pu déraciner le mal étendu partout?

Qui ne sait qu'Alexandre VI couchait avec sa fille Lucrèce, qu'il enleva successivement à trois maris dont il fit assassiner le dernier, pour la donner au fils aîné du duc de Ferrare?

Jean Burchard, Grand-Maître des Cérémonies de ce Pape gangrené de vices, a écrit un livre où, entre-autres histoires ignobles, on peut lire celle-ci:

« *Le dernier dimanche du mois d'octobre, cinquante courtisanes honnêtes soupèrent avec le duc de Valentinois* (1), *dans un appartement au Palais apostolique* (Vatican); *elles dansèrent après le repas avec les gens du duc et les autres personnes qui étaient présentes, d'abord habillées et ensuite toutes nues. Après qu'on eût soupé, on rangea par terre les chandeliers de la table et l'on mit devant eux des châtaignes, que les courtisanes ramassaient en passant entre les chandeliers. Le Pape, le duc de Valentinois et Lucrèce sa sœur étaient présents et regardaient avec attention. Enfin, on exposa les prix du combat : Ce furent des étoffes de soie, des chaussures faites en brodequin, différentes coiffures, qu'on devait distribuer à ceux qui*

(1) Il s'agit ici de César Borgia, que son père Alexandre VI fit archevêque de Valence puis cardinal. On sait que César Borgia se disputa avec son frère aîné, Jean Borgia, les faveurs de leur sœur Lucrèce. Après l'assassinat de son frère, le cardinal César Borgia passa de l'état ecclésiastique au séculier, et se maria ensuite, sur une dispense de son père.

connaîtraient charnellement le plus de ces courtisanes — ce qu'ils firent suivant leur fantaisie, à la vue de de tous ceux qui se trouvaient dans le Palais. Les combattants reçurent ensuite le prix de leurs prouesses (1) »...

On frémit quand on pense qu'Alexandre VI créa quarante-quatre cardinaux.

Qui donc a pu trouver de l'honneur à être sacré par un tel type ?

Les *Beaux*, les *Vrais*, les *Seuls*, nous répéteront que tout cela n'est que de l'Histoire ancienne... Oui, mais bien utile à rappeler, puisqu'elle peut permettre à ces Messieurs de constater qu'on ne saurait la comparer avec celle de la Maçonnerie Universelle.

Cependant, en présence de tout ce passé dont nous déchirons le voile, il ne faudrait pas se tromper sur nos sentiments : nous ne faisons le procès d'aucune Religion particulière.

Pour nous, la Religion, pas plus que la Maçonnerie, ne rend les hommes vicieux ; c'est leur caractère qui les rend tels. Les excès, les abus, les vices, ne sont aucunement les fruits de la Religion, puisque, instituée pour faire le bien, elle les a en horreur et les condamne ; en les condamnant à notre

(4) *Specimen Historiæ Arcana de vita Alexandri VI, Papæ seu excerpta ex Diaro Johannis Burchardi, Argentinensis Capellæ Alexandri sexti Papæ clerici ceremoniarum Magistri, edente G.G.L. Hanovriæ* MDCXCVI, p. 77. — Voir aussi l'*Hist. de l'Italie de 1490 à 1534,* par Guichardin, 1561, L. I et II-IV.

tour, nous protestons par cela même de notre respect pour elle.

Mais nous ne l'identifions pas avec l'homme habillé en religieux, parce que les plus belles fleurs peuvent cacher le serpent le plus hideux, parce que la robe la plus imprégnée d'odeur de sainteté peut aussi bien recouvrir un corps rongé d'ulcères, parce qu'en un mot l'habit ne fait pas le moine.

Nous disons donc une fois de plus et ne cesserons de répéter que les souillures du sanctuaire, l'immoralité, la débauche et l'infamie ne déshonorent que les individus qui s'en rendent coupables, sous n'importe quel masque, et quel que soit le degré de l'échelle sociale ou sacerdotale qu'ils occupent.

Jamais elles n'ont terni, jamais elles ne terniront la beauté des enseignements du Christ, qui ne peuvent être monopolisés par personne et qui, n'en déplaise à la Chevalerie de la Triste-Figure, se trouvent à la base de l'Institution maçonnique.

*
* *

Nous arrivons à l'époque où le P. bénédictin Paul Lange, employé par l'abbé Trithème à visiter tous les collèges et monastères d'Allemagne, dénonce à son tour, appuyé par cent autres témoins, la perversité du Clergé et des moines (1), et où Baptiste Spagnoli de Mantoue, prieur-général de l'Ordre des

(1) Voir sa *Chronique*, Francfort, 1583.

sur le Saint-Siège ;... *qu'enfin tout s'était perverti de manière que la corruption* avait passé du Chef aux Membres, et des Souverains Pontifes aux Prélats inférieurs, *et qu'avec peine y en avait-il un seul qui fît le bien* (1). »

Au moment de mourir, le même Adrien VI disait encore : « *Nous tous*, tant prélats qu'ecclésiastiques, *nous avons décliné dans nos voies. Il n'y a eu personne depuis longtemps qui ait fait le bien ; non*, pas un seul (2). »

Et ce n'était pas aux corrupteurs que les princes devaient s'en prendre : les seuls coupables étaient les trouble-fête qui avaient poussé et poussaient encore l' « hérésie » jusqu'à se servir de l'Évangile pour rappeler chacun à son devoir !

Lorsqu'il était Chancelier de l'Université de Louvain, Adrien Florent avait publié un *Commentaire du IVe Livre des Sentences* ; devenu Pape, il en avait ordonné la réimpression. Or, dans ce *Commentaire*, on trouva la proposition suivante, peu en accord avec le dogme de l'Infaillibilité papale : « *Un Pape peut errer, même dans ce qui appartient à la Foi.* »

Que des Papes aient erré et puissent errer, ceci est d'autant moins douteux pour nous que l'illustre évêque Bossuet l'a suffisamment démontré dans sa *Défense de l'Église gallicane*; mais ce qui est aussi

(1) *Histoire du Concile de Trente*, par Fra Paolo Sarpi, de l'Ordre des Servites, 1er vol. p. 54. — Sarpi a copié ce passage dans le propre Journal du Nonce.

(2) *Continuation des Annales du card. Baronius*, par le P. Reynaldus.

certain, c'est qu'Adrien VI n'a pas erré en avouant la vérité sur la corruption inouïe des ecclésiastiques et des prélats de son temps, et l'on comprend sans peine les raisons de la colère qu'ils ont exhalée contre lui en oubliant que ce vice faisait partie des sept péchés capitaux.

A la Diète de Nuremberg, en 1523, les Princes allemands, suspendant l'exécution de l'Édit impérial contre Luther, rédigèrent les *Centum Gravamina.* Parmi ces griefs, qui trouvent leur confirmation dans tout ce que nous avons rapporté jusqu'ici, contentons-nous de citer les deux suivants :

« ART. 75. — *Les officiaux, en tirant des religieux et des prêtres séculiers un tribut annuel, leur permettent d'entretenir publiquement des concubines et des femmes de joie dont ils ont des enfants.*

« ART. 91. — *La plupart des évêques et leurs officialités ne permettent pas seulement d'avoir des concubines en payant le tribut; mais même, s'il y a des prêtres sages qui veulent vivre en continence, on ne laisse pas de leur faire payer le tribut du concubinage, sous le prétexte que M. l'Évêque a besoin d'argent* »...

A cela, le cardinal Campegge, Légat du Pape Clément VII — car Adrien VI s'était empressé de mourir — fut chargé de répondre et répondit : « *Il vaut mieux que les prêtres entretiennent plusieurs concubines qu'une épouse* (1). »

(1) Jo. Sleidan, *De statu religionis et Republicæ*, an. 1524, l. IV, p. 62. — Voir aussi l'*Hist du Concile de Trente*, par le cardinal Pallavicini, l. III, c. III. – A noter que c'est Clément VII qui canonisa l'archevêque de Florence Antonin !

Un tel cynisme trouve son explication dans ce fait que beaucoup de Papes n'ont jamais reculé devant aucun moyen direct ou indirect pour rester aussi bien au-dessus des Princes qu'au-dessus des Conciles, pour ne pas se voir reduits à n'être autre chose que des Évêques de Rome, et pour conserver le titre magnifique que saint Grégoire lui-même a appelé le « NOM DE BLASPHÈME ».

Cette politique n'étant pas celle du réformateur Adrien VI, on conçoit que ceux dont il voulait corriger les mœurs aient, quand son cadavre était encore chaud, écrit sur la porte de son médecin : « *Au Libérateur de la Patrie !* »

Au Concile de Trente, qui dura de 1545 à 1563, et qui fut convoqué pour une Réforme « *depuis l'Alpha jusqu'à l'Oméga du Clergé et du Peuple* », le Pape Paul III, l'approbateur de la Police Internationale des Jésuites, députa des Légats chargés de lire aux prélats assemblés une longue exhortation dont nous détachons ce qui suit :

« *A l'égard de la corruption des mœurs, il n'est pas besoin d'en parler,* personne n'ignorant que le Clergé et les Pasteurs seuls sont les corrupteurs et les corrompus. *C'est en punition de cette faute que Dieu nous a envoyé le troisième fléau, qui est tant la guerre étrangère avec les Turcs, que la guerre civile entre les Chrétiens* (1). »

Ces quelques paroles en disent long : s'il y a

(1) *Hist. du Concile de Trente*, par Pra Paolo Sarpi, édit. 1734, vol. I, l. II p. 283. — Voir aussi Reynaldus et Pallavacini.

guerre civile entre les Chrétiens, c'est donc qu'il y en a qui, fidèles aux enseignements de l'Évangile, ont voulu se séparer, comme c'était leur droit, d'une corruption persistante depuis des siècles, d'une corruption n'ayant pour argument que la force, et dont les défenseurs cruels étaient à coup sûr indignes du beau nom de Chrétiens (1).

Le doute est d'autant moins permis à cet égard, que l'évêque de Bitonte, Cornelio Musso, appuie ainsi la déclaration des Légats :

« *Il n'y a nulle turpitude, quelque montrueuse qu'elle soit, nulle peste, nulle impureté, nulle ordure, dont le peuple et les prêtres ne soient souillés. Dans le sanctuaire de Dieu, il n'y a nulle pudeur, aucune pudicité, nulle espérance de ramener au bien les déréglés à un genre de vie honnête, mais une luxure effrénée et indomptable, une audace sans égale et des crimes incroyables* (2). »

Il ne s'agit pas là des Chrétiens « réformés », il s'agit des mauvais Chrétiens en place « à réformer».

Qu'on ne s'y trompe pas : Luther n'a pas été la cause de la Réforme, il n'en a été qu'un coopéra-

(1) On sait que Paul III, beau-frère de feu Alexandre VI, était père de famille. C'est parfaitement lui, et non pas Dieu, qui conclut une Ligue avec l'Empereur contre les Chrétiens réformés et qui publia que cette Ligue était pour la cause de la Religion, alors que, précisément c'est la Religion, compromise à Rome, que les Chrétiens réformés défendirent contre ceux que le Pape lui-même avait appelés des « corrupteurs » et des « corrompus ». C'est lui encore, et non pas Dieu, qui fit une autre Ligue avec l'Empereur et les Vénitiens contre les Turcs : Dieu, au contraire, fit échouer cette Ligue.

(2) Voir Pra Paolo Sarpi, Reynaldus, Pallavicini.

teur. N'eût-il pas existé, le XVI[e] siècle ne se serait pas écoulé sans la grande convulsion qui a eu lieu, car la Réforme, dont la nécessité avait été reconnue dans un grand nombre de Conciles, était dans l'air. Mais comme on l'avait toujours retardée, comme on la retardait toujours, elle se fit en dehors du Romanisme qui, lui, pour faire diversion, et à la grande joie du Clergé et des Pasteurs, seuls « corrupteurs etcorrompus », cria sus aux « hérétiques ».

Cette diversion fut, elle, faut en convenir, autrement aveuglante que celle qui consistait auparavant à faire naître ensemble deux ou trois Papes, dont les bruyants démêlés finissaient toujours par faire passer l'idée d'une réforme intérieure.

Ecoutez à présent Claude d'Espence, qui, Recteur de l'Université de Paris, fut député au Concile de Trente, et à qui Paul IV offrit la pourpre romaine :

« *Beroaldus et le Bolonais rapportent que, de leur temps, en tenait compte du gain de toutes les putains d'Italie, afin que le magistrat qu'on appelle Intendant des Bullettes, leur fît payer le tribut. Et à Rome même, la Métropolitaine de tout le Christianisme, que n'a-t-il pas fait ou ne fait-on pas ? En 1538, Paul III commit un nombre de cardinaux et d'autres gens graves pour réformer l'Église romaine* (1). *Entre autres choses,*

(1) Ces cardinaux étaient Gaspard Contarini, Jean-Pierre Carasse (futur Paul IV) Jacques Sadolet et Reginald Pool. Les autres gens graves étaient Frégose, archevêque de Salerne ; Alexandre, archevêque de Brindes ; Giberti, évêque de Vérone ; Grégoire Cortey, abbé de Saint-Grégoire de Venise ; et Badia, maître du Sacré Palais. Cette Commission fit un long rapport sur un nombre considérable d'abus et de vices. Après cela, dans un Consistoire, le cardinal de Capoue (Nicolas Schomberg) exposa que le temps

ils jugèrent qu'il fallait réformer la licence honteuse des courtisanes, qui paraissaient en public avec l'ornement et l'équipage des honnêtes dames, montées sur des mules et suivies en plein jour de nobles, d'ecclésiastiques, et des officiers et domestiques des cardinaux. Au reste, elles sont logées dans de superbes maisons... Un de ces conseillers, qui fut ensuite Paul IV, n'ôta point cette honteuse corruption, quoique j'eusse fait tous mes efforts pour le persuader en particulier dans les audiences qu'il me fit l'honneur de me donner (1). »

Et encore :

« *Il n'y a presque point de défense dont on ne soit dispensé sitôt qu'on a compté de l'argent... Chose honteuse, ils donnent permission aux prêtres d'avoir des concubines et de demeurer avec des putains dont ils ont des enfants, moyennant un tribut annuel. Et même en certains lieux il faut que les prêtres sages et continents payent le même tribut. Qu'ils aient une putain chez eux si bon leur semble, dit-on* (2). *On pourrait dire que cette accusation est fausse et qu'elle a été inventée pour rendre le Pape odieux, n'était que la chose est notoire et exposée à la vue de tout le monde... On voit un livre imprimé qui se vend au-*

n'était pas propre pour faire la réforme proposée, parce que la corruption était trop grande. On remit donc la chose aux calendes grecques, *et l'on prit la résolution de tenir secret tout ce qui avait été dit* (*Ibid.* 1. XII p. 182 ; *Pallavicini*, 1. II, c. V).

(1) *Œuvres* de Cl. d'Espence, *In Epistol*. Tit. 17, cap. 1, et *De Continantia*, lib. III, c. V.

(2) On voit que Claude d'Espence corrobore les art. 75 et 91 des *Centum Gravamina.*

jourd'hui, et depuis longtemps, intitulé les Taxes de la Chancellerie apostolique, *dans lequel on peut apprendre plus d'énormités et plus de crimes que dans tous les livres des Sommistes. Et de ces crimes, il y en a quelques-uns dont on se propose à vendre la permission de les commettre. Et de tous on met en vente l'absolution quand on les a commis. Je me dispenserai d'en apporter les paroles, car, comme a bien dit quelqu'un :* Nomina sunt ipso pene timenda sono, *les seules paroles en font horreur... Que Rome soit couverte de honte, et qu'elle cesse de produire cet horrible catalogue de ses crimes* (1). »

Répétons-le, c'est Claude d'Espence, ami du cardinal de Lorraine et du Pape Paul IV, c'est Claude d'Espence, député au Concile de Trente et l'un des orateurs les plus brillants du Colloque de Poissy, qui a écrit ce qui précède. Et qu'on note bien que ce docteur remarquable, qui condamnait avec tant d'énergie la dépravation des Prélats, du Clergé et de la Cour de Rome, était fort attaché à la Foi catholique.

On a peine à croire que, dans le temps même où Claude d'Espence écrivait ce qui vient d'être reproduit, son ami le cardinal de Lorraine ait pu, comme ministre de François II, laisser étrangler à la Bastille puis brûler le diacre Anne du Bourg qui, étant conseiller du Parlement, s'était écrié en présence du roi Henri II :

(1) *Ad Caput I, Epistolæ ad Titum digressione II.*

« *Non seulement on tolère, mais souvent on fomente par une licence honteuse les blasphèmes contre Dieu, les parjures, les adultères, et pendant que l'on vit d'une manière si dissolue, on ordonne les supplices contre ceux qui ne sont coupables d'autre crime que d'avoir publié les vices de la Cour de Rome et d'en avoir demandé la réformation.* »

Sous le même Henri II, dans une séance du Parlement, l'Avocat-général Séguier avait dit devant le Conseil du Roi : « *Nous abhorrons l'établissement d'un tribunal de sang, où la délation tient lieu de preuve, où l'on ôte tous les moyens naturels de défense et où l'on ne respecte aucune forme judiciaire... Commencez, Sire, par procurer à la nation un Édit qui ne couvrira pas votre royaume de bûchers, qui ne sera arrosé ni des larmes ni du sang de vos fidèles sujets... Quant à vous, Messieurs, vous qui m'écoutez si tranquillement, et qui croyez apparemment que la chose ne vous regarde pas, il est bon que vous perdiez cette idée... A dater de l'enregistrement de l'Édit, votre condition cessera d'être la même... Il ne s'agira plus que de s'assurer d'un Inquisiteur et de deux témoins;* et fussiez-vous des saints, vous serez brûlés comme hérétiques ! »

Disons le mot : si le Christ lui-même avait paru à cette époque, l'Inquisiteur Mathieu Orry l'aurait fait couper en morceaux. Car, coûte que coûte, il ne fallait pas que la Vache à lait française imitât la Vache à lait anglaise ni la plupart des Vaches à lait allemandes.

Claude d'Espence a-t-il rien exagéré ? Non. De son temps, et bien avant lui, l'absolution de tous les vices et de tous les actes réputés crimes était tarifée.

Voici, d'ailleurs, quelques extraits du livre des *Taxes* auquel il faisait allusion :

« — *L'absolution pour un prêtre qui a connu charnellement une femme dans une église et commis d'autres méfaits* : 6 gros.

« — *L'absolution pour un prêtre qui a béni le mariage de ses enfants* : 7 gros.

« — *L'absolution pour un concubinaire, avec la dispense de l'irrégularité, et cela malgré les Constitutions provinciales et synodales, etc.* : 7 gros.

« *L'absolution pour celui qui a connu charnellement sa mère, sa sœur, ou quelque autre parente ou alliée, ou sa commère de baptême* : 5 gros.

« — *L'absolution pour celui qui a défloré une vierge* : 6 gros.

« — *L'absolution pour un prêtre qui tient une concubine* : 21 tournois, 5 ducats, 6 gros.

« — *L'absolution pour quelque acte de paillardise que ce soit, commis par un clerc, fût-ce avec une religieuse dans un cloître ou au dehors, ou avec ses parentes ou alliées, ou avec sa fille spirituelle* (filleule), *ou avec quelque autre femme* : 36 tournois, 3 ducats.

« — *L'absolution d'un laïque pour toutes sortes de péchés de la chair se donne au for de la conscience pour* 6 tournois 2 ducats.

« — *L'absolution d'un laïque pour crime d'adultère*,

donnée au for de la conscience : 40 tournois. *S'il y a inceste* : 6 tournois *en plus par tête. Si, outre ces crimes, on demande l'absolution du péché contre nature ou de bestialité, la taxe est de* 90 tournois, 12 ducats et 6 carlins. *Si l'on demande seulement l'absolution du crime contre nature ou de bestialité, la taxe n'est que de* 36 tournois et 3 ducats.

« — *L'absolution pour une femme qui aura pris un breuvage afin de se faire avorter, ou pour le père qui le lui aura fait prendre* : 4 tournois, 1 ducat, 8 gros.

« — *L'absolution pour une religieuse qui s'est prostituée plusieurs fois dans les murailles ou hors des murailles du couvent, avec réhabilitation à toutes les dignités de son ordre, même jusqu'au titre d'abbesse* : 36 tournois, 9 ducats.

« — *Etc., etc., etc.* (1) ».

(1) *Taxe literarum Apost.*, etc., Roma, 1479. — Voir aussi *Taxe de la Sacrée Chancellerie et de la Sacrée Pénitencerie apostolique*. Ouvrage latin imprimé à Rome par ordre de Léon X, le 18 nov. 1514, chez Marcel Sieber, dans le champ de Flore, et réimprimé à Paris, en 1520, chez Toussaint Denis, rue Saint-Jacques, à la Croix-de-Bois près Saint-Yves, avec privilège du Roi pour trois ans.

Comme le dit le P. bénédictin Paulus Langius (*vidê in canticum cantic., serm. 33*), c'est sous le pape Jean XXII que la Taxe de la Chancellerie et de la Pénitencerie avait été inaugurée. Mais de nombreux documents prouvent qu'avant lui on pratiquait cette sorte d'alchimie consistant à convertir les vices humains en or monnayable. Devant les clameurs publiques, et surtout devant l'intervention des Cours, la Cour de Rome finit par avoir honte du livre imprimé par ordre de Léon X, et elle le fit insérer dans l'Indice expurgatoire du Concile de Trente, sous la fausse supposition que les « hérétiques » l'avaient corrompu. Mais, indépendamment d'autres preuves de l'existence ancienne et réelle de ce livre, le témoignage de Claude d'Espence n'a pu être et ne saurait être effacé. Si l'on veut en savoir davantage, qu'on se procure le *Tarif des Droits* qu'on payait en France à la Cour de Rome pour les bulles, dispenses, absolutions, etc., le-

Quel outrage à l'œuvre du Christ !

S'il est vrai que les hommes haïssent les vertus opposées à leurs vices, ce n'est évidemment pas pour l'amour de Dieu que les bénéficiaires de ce commerce impur ont fait poursuivre, traquer et massacrer comme des « hérétiques » les partisans de la Réforme, coupables d'avoir demandé qu'on chassât de nouveau les marchands du Temple.

Mais le temps des mœurs austères de l'Église primitive était loin, où Tertullien disait : « *Il ne nous est pas permis de rien inventer ni même de chercher après l'Evangile.* »

Eh bien, examinez-le à la loupe, ce Livre sacré, et essayez d'y découvrir un seul paragraphe ayant jamais autorisé qui que ce soit à s'approprier le jugement des œuvres de la chair, et à créer des péchés à l'infini afin de faire de l'or au moyen d'un interminable tarif attaché à leur rémission.

Quand Jésus fut en présence de la femme adultère, il dit aux Scribes et aux Pharisiens qui la lui avaient amenée et qui voulaient contre elle l'application de la Loi mosaïque : « *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre.* » Ces messieurs, qui étaient les *Beaux*, les *Vrais*, les *Seuls* de ce temps-là, firent la grimace et, l'oreille basse, se retirèrent un à un. Alors, il reprit, s'adressant à

quel Tarif fut arrêté en Conseil du Roi, le 3 sept. 1691, et qui est rapporté tout entier dans l'*Instruction de Jacques Lepelletier*, imprimée à Lyon en 1699, avec privilège et approbation du Roi (Lyon, Antoine Boudet, éditeur).

la femme : « *Je ne te condamne pas non plus, va, et ne pèche plus* (1). »

A la place de Jésus, un Pharisien romaniste, la *Taxe de la Chancellerie* d'une main et un pavé de l'autre, aurait ajouté : « *Ma bonne dame, c'est 40 tournois.* »

Or, cette *Taxe* a été inventée depuis l'Évangile, et le pape Honorius III en a fait suffisamment connaître les inventeurs, quand il a fait cet aveu : « *Le désir des richesses a été de tout temps l'opprobre et le scandale de la sainte Église romaine* (2). »

Et cela s'est perpétué de telle manière, qu'il faudrait des volumes pour contenir les citations que nous pourrions faire à cet égard.

Par exemple, l'Evêque Alvarès Pélage, qui fut Nonce du Pape Jean XXII après en avoir été le Pénitencier, s'exprime ainsi : « *Communément aujourd'hui tous les prélats sont des mercenaires qui cherchent leur profit et non celui de Jésus-Christ... Tout le monde cherche l'or dans l'Église... Je suis souvent entré dans la chambre du camérier de Notre Seigneur le Pape et j'y ai toujours vu des changeurs, des tables couvertes d'or et des ecclésiastiques qui comptaient et pesaient des monnaies. Puisse Jésus-Christ, qui a fait profession de pauvreté, venir bientôt renverser ces tables et les jeter hors de l'Église une seconde fois et sans jamais qu'elles y reviennent* (3). » A quoi

(1) Saint Jean, VIII, 2 à 16.

(2) *Historia major*, du bénédictin Matthieu Pâris. La lettre d'Honorius III y est rapportée.

(3) *De planctu Ecclesiæ*, lib. II à XV.

Æneas Sylvius (Pie II) ajoute : « *La Cour de Rome ne donne rien sans argent ; l'imposition des mains et le don du Saint Esprit s'y vendent et la rémission des péchés ne s'y donne point non plus qu'à force d'argent* (1). » Et le P. Baptiste Spagnoli, général de l'Ordre des Carmes, de reprendre : « *Tout se vend à Rome, temples, autels, sacerdoce, sacrifice, encens, prières, le Ciel et Dieu même* (2). » Etc...

Il en était encore de même à l'époque du Concile de Trente, puisque, d'un côté, Paul III reconnaissait que « *le Clergé et les Pasteurs seuls* » étaient « *les corrupteurs et les corrompus* » ; et que, d'autre part, complétant les aveux de l'évêque Cornelio Musso et dénonçant l'avarice de la Cour de Rome, ses turpitudes, ses vices et la *Taxe de la Chancellerie apostolique*, le célèbre Claude d'Espence, ami de Paul IV, écrivait alors qu'il n'y avait presque point de défense dont on ne pût être dispensé dès qu'on avait compté de l'argent (3).

Pour de l'argent, le Pharisianisme de Rome effaçait péchés et crimes !

Les pauvres, très capables d'imiter les prêtres et les moines débauchés, restaient seuls des pécheurs et des criminels : n'ayant pas de quoi se faire blanchir, ils restaient indéfiniment noirs et sans consolation.

Comme on pourrait croire que nous plaisantons,

(1) *Æneas Sylvius* (Pie II), Epist. LVI.
(2) *De calam. suorum Temp.*, lib. III.
(3) *Ad Caput I. Epistolæ ad Titum digressione II.*

dépêchons-nous de dire que, dans la *Taxe de la Chancellerie et de la Pénitencerie,* édition de Paris, 1520, on trouve ce qui suit, à la page 23 : « *Ces sortes de grâces et de dispenses ne s'accordent pas aux pauvres, parce que, n'ayant pas de quoi, ils ne peuvent être consolés* (1). »

Le F.·. Dulaure ne nous a pas dit si, en ce temps-là, les neuvaines que l'on faisait encore à saint Foutin, à saint Guerlichon, à saint Guignolé et autres saints à phallus sacré étaient gratuites ; mais il y a gros à parier que les râclures et les chandelles ne devaient pas l'être.

On pourra nous objecter avec suffisance que ces choses n'existent plus.

Ceci fût-il vrai, rien ne serait changé dans le fait qu'elles ont existé, non dans la Maçonnerie, mais dans les innombrables Ordres plus ou moins cloîtrés du Romanisme.

Et puis, il ne faudrait pas trop se glorifier à ce sujet.

Car si vraiment ces choses avaient disparu complètement, c'est donc qu'on aurait fini, malgré tout, par les trouver honteuses ; c'est donc que les malheureux Chrétiens qu'on a torturés, égorgés, brûlés ou massacrés en les traitant d' « hérétiques », au-

(1) Ce joli système est d'ailleurs celui des anciens *Canons*. Un fameux canoniste, Augustin d'Ancone, a écrit : « *Le pape ne doit pas donner l'indulgence à ceux qui ont la volonté de donner et qui ne le peuvent... Il n'y a point du tout d'inconvénient que le pauvre soit de pire condition que le riche savoir quand il s'agit de recevoir la rémission des péchés par voie d'indulgence.* » (*De Potestate Papæ quæst. 3, ad Tertium*).

raient été dans la vérité lorsqu'ils dénonçaient les vices de la Cour de Rome et qu'ils en demandaient la réformation ; c'est donc que les « corrupteurs » et les « corrompus », désireux de jouir à perpétuité, auraient été des criminels et leurs victimes des martyrs ?

Un malin, Antoine Arnauld, qui ne s'est pas rappelé que la morale chrétienne interdit de faire le mal pour procurer le bien, a écrit :

« *Dieu, qui ne souffre le mal que pour en tirer le bien, n'a permis que ces dernières « hérésies » se soient élevées, que pour exciter les gens de bien de l'Église catholique à remédier aux maux qui avaient servi de prétexte à former des schismes* (1). »

Combien y en avait-il donc alors, de ces gens de bien ?

Demandez-le à Adrien VI, à Clément VII, à Paul III, à Cornelio Musso, à Claude d'Espence, etc.

Demandez-le aussi au diacre Anne du Bourg.

Les vrais « gens de bien » ne se trouvaient-ils pas du côté de ceux auxquels l'Avocat-général Séguier faisait allusion quand il disait :

« *Fussiez-vous des saints, vous serez brûlés comme hérétiques.* »

En croira-t-on le cardinal Sadolet qui, au courant de bien des secrets, puisqu'il fut de la Commission de Réforme de 1538, a écrit, parlant des « réformés » : « *Toutes les choses qu'on publie d'eux n'ont*

(1) *Apologie pour les catholiques*, par Ant. Arnauld.

été inventées que pour les rendre odieux, et je n'en crois rien (1).

En vérité, il y avait intérêt à être Juif, en ce temps-là.

C'est encore le même cardinal qui a dit cela dans une lettre à Paul III (2).

***

On ne juge pas d'une Religion par les mœurs et les actes de ceux qui la profanent.

Ces déportements, ce commerce abject et cette politique infâme du *Cléricalisme à l'endroit*, qui ont provoqué, en dehors du Romanisme, une réforme qu'on promettait toujours de faire et qu'on ne réalisait jamais, n'entachent pas plus la morale de l'Évangile, que les actes quelconques du *Cléricalisme à l'envers* des pseudo-Maçons français n'entachent la morale de la Maçonnerie Universelle, à laquelle d'ailleurs ces messieurs n'appartiennent pas.

Il est donc du dernier ridicule d'essayer, à propos de mœurs, de jeter le discrédit sur les Sociétés dites secrètes relevant de la Maçonnerie Universelle, surtout quand on a sur la conscience un passé tel que celui que nous venons de rappeler d'après des témoignages irrécusables.

Cependant ne le lâchons pas encore, ce passé : car il va nous permettre à présent de montrer à la

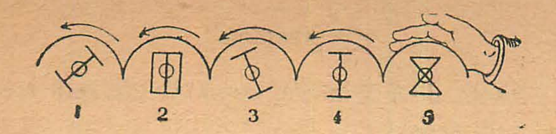
(1) *Lettres du cardinal Sadolet*, Rome, 1754 et 1759.
(2) *Lettres du cardinal Sadolet*, Rome, 1754 à 1759.

Chevalerie de la Triste-Figure, avec preuves à l'appui, que ce ne sont pas des Initiés anciens ou modernes, mais bien des Prêtres romanistes, qui, s'étant dépravés ou se dépravant, ont cherché et cru trouver leur justification soit dans des écrits d'hommes réputés saints, soit dans des doctrines recommandant certaines pratiques de dévotion raffinée où l'âme n'est pas seule en jeu.

TEDER.

(*A suivre.*)





LE DELTA SACRÉ

Étude sur le Ternaire

CHAPITRE II

Avant de pousser jusqu'aux peuples de l'Extrême-Orient, *fils du Soleil* ou *fils du Ciel*, qui vénéraient également le Ternaire, nous allons nous arrêter en Chaldée et chez les peuples qui eurent à subir son influence ou sa domination.

La science des caractères cunéiformes, ou assyriologie, est encore trop peu développée pour que l'on ait pu pénétrer fort avant dans la connaissance des mœurs et des mystères de la patrie de la Grande Sémiramis. Cette science est postérieure même à l'égyptologie, qui date du siècle dernier seulement et fait peu de progrès. Ce que l'on sait de la Chaldée nous est parvenu par l'Ancien Testament qui mentionne assez souvent la cruelle Assour et par les auteurs grecs.

En Chaldée, la religion était basée sur une double triade ou trinité, c'est-à-dire que la première triade émanait de la seconde.

La première triade assyrienne se composait d'Ilou ou Assour, le principe inconnu créateur (identique

à l'Aïnsoph de la Kabbale, comme nous le verrons) manifesté dans :

1° Oannès ou Samas Mardouk, principe positif, solaire ;

2° Bin ou Ao, principe négatif, lunaire ;

3° Bel, union du principe positif et du principe négatif.

La religion phénicienne était établie, elle aussi, sur la trinité. C'était :

1° Baal, principe créateur suprême ;

2° Baal Khons, principe conservateur ;

3° Baal Molock, principe destructeur ou modificateur universel.

Baal Khons, deuxième terme de cette trinité, était le Khons égyptien, autre nom d'Horus (*Bibliothèque Égyptologique*, t. XXI, p. 51), deuxième terme de la trinité égyptienne.

On a eu le tort (Hérodote et Plutarque en sont cause) de placer Horus ou Har après Isis ; d'en faire le troisième terme de la trinité égyptienne.

Il ne faut pas confondre, en effet, Horus l'aîné (Haroïri, en égyptien), *né sans mère* (deuxième terme de la trinité : Amon Ra, Horus, Isis), verbe solaire (*Bibliothèque Égyptologique*, t. II, p. 8) *dont le soleil visible est l'œil : l'œil d'Horus* (*Biblioth. Égyptol.*, t. XXXIV, p. 156), avec le deuxième Horus, fils d'Osiris et d'Isis. Le premier Horus appartient à la doctrine ésotérique, le second à la mythologie, la seule que connurent Hérodote et Plutarque.

La trinité carthaginoise était identique à la trinité

phénicienne ; mais, lorsque la Phénicie et Carthage, sa colonie, atteignirent leur apogée (et tout apogée marque le début de la décadence), elles remplacèrent le deuxième terme du ternaire : Baal Kons, par une divinité femelle ; ce fut, chez la première, Astarté, et Tanit chez la seconde.

C'est le culte lunaire ou femelle imposant sa suprématie sur le culte solaire ou mâle, avec toutes ses cruelles et érotiques manifestations religieuses. Ceci serait trop long à expliquer ici. D'autres auteurs ésotériques et nous-mêmes (voir *Orphée et les Orphiques*) avons exposé la différence et la lutte de ces deux cultes dans l'antiquité.

Sanchoniaton, qui étudia, à l'époque grecque, la théogonie phénicienne, dit qu'au début existait le Chaos. (La théogonie orphique qui débute, elle aussi, par le Chaos, est établie sur le même principe.)

Du Chaos sortit :

1° Rouâkh : l'Esprit divin, le souffle ou fluide créateur. Celui-ci, mû par un désir intérieur, identique au Nahash du Sepher Bereshit, à l'Eros des Orphiques, se féconda lui-même (deuxième terme) et Môt (troisième terme) : la substance apparut.

Chez les Israélites, nous avons : 1° Ælohim, Lui-Les-Dieux, l'Être de tous les êtres qui se manifeste par : 2° Aôr (1) qui devient lui-même

(1) Il est curieux de rapprocher l'Aôr (prononcer ôr) du texte de Moïse, du mot *Orôuazeschté*, du Zend Avesta qui signifie également la lumière spirituelle, principe de Zérouané Akéréné : le Temps sans bornes, premier terme de la Trinité des parsis ini-

Rouâh (1), quand l'Aôr accomplit son action.

Voici expliqué par la grammatologie kabbalistique le sens de ce ternaire :

1° א ל ה י ם Ælohim,

א Le Principe créateur, l'Unité Ineffable,

ל déployant, extériorisant, par suite d'une action expansive,

ה la Vie Absolue, Spirituelle (ה signe de vie avec le point-voyelle chôlem),

י Par une manifestation ordonnatrice,

ם Universelle, infinie.

2° אוֹר Aor,

א Le Principe Créateur (l'Unité Ineffable),

ו Dans sa Spiritualité (Caractère intelligible) (Vaô avec le point voyelle chôlem),

tiés ou mages (voir notre article précédent). Voici, du reste, deux textes expliquant ce qu'est cette Orouazeschté :

« O vous, feu agissant, *dès le commencement*, je m'approche de vous, vous, principe d'union entre Ormuzd et l'Être absorbé dans l'excellence, *ce que j'ai la discrétion de ne pas expliquer*. Venez, lumière Orôuazeschté qui animez l'homme (l'âme de l'homme est donc une parcelle de l'Orôuazeschté de l'Être suprême) feu d'Ormuzd, appelé Orôuazeschté. Je vous invoque, Lumière élevée au-dessus de tout, principe permanent du soleil » (*Vendidad Sadé*, XXXVIe; *Ha-Haftenghat*, IIe Cardé). Et encore :

« Toute la Lumière première, élevée, brillante, a été donnée *au commencement*, cette lumière qui brille par elle-même, en une fois, et par laquelle se voient les astres, le soleil, la lune. » (*Vendidad Sadé*, Fargard II.)

Comme on le voit, l'Orôuazeschté de Zoroastre est identique à l'Aôr de Moïse.

(1) Comparez également le Rouâkh phénicien au Rouâkh hébraïque.

ר Doué d'un mouvement propre et centrifuge.

C'est l'Ælohim sortant de sa nature incognoscible pour manifester son énergie.

3° רוח Rouâh,

ב Le Rayonnement centrifuge, la Force expansive,

ו Passant d'une nature inconnue à une nature nouvelle (Vaô avec le point-voyelle kîbbutz),

ח Pour engendrer la Vie.

C'est la transformation d'Aôr en Rouâh, l'irradiation du Verbe divin, du Logos des Alexandrins.

ר ד ר ה א ל ה י ם מֹ ד ה פּ ךָ ת
צ לֹ ךָ ג ן ה ת י ם

Wa-Rouâh Œlohim merahephet halphaneï hamaïm.
Et le souffle d'Œlohim planait sur la surface des eaux.
(Verset 2)

disent les Septante, dans leur traduction vulgaire, exotérique, de *la Genèse*.

Interprété au moyen de la grammatologie kabbalistique, ce passage nous donne :

ךְ (wa) : lettre de transition d'une idée à une autre ; — ר (resch) : le rayonnement centrifuge, la Force expansive — ו (vaou) : passant d'une nature inconnue à une nature nouvelle — ה (hé) pour engendrer la vie ; א (aleph) : (du, de) le Principe Créateur, l'Unité Ineffable — ל (lamed) : déployant, extériorisant par suite d'un mouvement expansif ה (hehô) : la Vie Absolue, l'Être — י (iod) par une manifestation — ם (mem) (à la fin des mots) infinie, universelle ; מ (mem) : exerçait une action fécondante,

formative — ר (resch) : par son action (son rayonnement propre) — ח (heth) : et vivifiante — פ (phe) : de puissance, de dilatation — ת (thao) : parfaite, harmonique — ע (haïn): sur la matérialité — ל (lamed) : déployée — פ (phé) : puissante — נ (noun) : dans la production — י (iod) : de cette manifestation ; ה (hâ) : pris dans leur abstraction — מ (mem) : des éléments formateurs passifs — י (iod) : de la manifestation — ם (mem, à la fin des mots) : Universelle.

— *La Force expansive* (passant d'une nature à une autre pour engendrer la Vie) *du Principe Créateur extériorisant la Vie Absolue par une manifestation Universelle exerçait une action fécondante, formatrice* (par son irradiation propre, vivifiante, de dilatation parfaite) *sur la matérialité déployée* (puissante dans la production de cette manifestation) *des éléments formateurs, passifs* (pris dans leur abstraction) *de la Manifestation Universelle.*

En bon français :

L'énergie vivifiante d'Œlohim exerçait son action fécondante sur la masse des éléments propres à manifester l'Univers.

Ce ternaire : Œlohim-Aôr-Rouâh fait ensuite place, dans les pages du Sepher Bereshit (quand la Création, en puissance jusqu'alors, passe en acte) au tétagramme ineffable

יהוה (1)

(1) Pour plus de renseignements voir : F. d'Olivet, *Langue hébraïque restituée ;* — *La Cabale* (de Papus), p. 90 et suivantes ; *Le Tarot* (de Papus), p. 21 et suivantes.

Iahvèh, que nous appelons Jehovah et dont le vocable composé en réalité de trois lettres (la dernière étant la synthèse des trois autres (ה = ו ח י) signifie pour les hébraïsants rationalistes, tels que Renan :

1° Celui qui fut;

2° Qui est;

3° Qui sera.

En Kabbale, on décompose ce mot comme suit :

1° י (iod) Manifestation Universelle (principe actif);

2° ה (hé) de la Vie Absolue (principe passif);

3° ו (vao) (principe d'union de l'actif et du passif) passant d'une nature inconnue à une nouvelle, c'est-à-dire passant de la Vie Absolue

4° (י ח ד = ח) (het) à la Vie contingente (1) (principe équilibrant).

En bon français :

1° Le principe de la vie absolue manifesté universellement et de toute éternité,

2° Passant, par un travail, une alchimie suprême,

3° A la vie déterminée, relative, qui extériorise l'univers.

Tel est le sens profond du vocable Iod, Hé, Vao, Hé que l'on désigne en franc-maçonnerie sous la dénomination de l'ineffable *tétragramme*, mot qui rayonne au centre du triangle flamboyant au trente-troisième degré franc-maçonnique du rite écossais, et qu'il est interdit aux Israélites pratiquants de prononcer.

(1) Comparez ce ח héth au παν (Tout) des Orphiques et au Malkut (le Royaume des phénoménisations totales) de la Kabbale.

Ils ne peuvent, en effet, appeler יהוה qu'Adonaï : le Seigneur ; seul le grand prêtre hébreu pouvait prononcer, en des circonstances solennelles, une fois par an, le nom sacré ; mais, jamais, il ne le proférait en assemblant ses quatre lettres : *Iodchévah*. Il le décomposait toujours et prononçait : Iod, Hé, Vao, Hah.

Rappelons ici, au point de vue du symbolisme figuratif, que, dans notre dernier article, nous avons indiqué que M. Berger, de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) avait, dans une séance de cette Académie — où il exposait le caractère archéologique du triangle — rapproché celui-ci de figures analogues trouvées sur les fondations du temple de Jérusalem. Enfin indiquons qu'il est fait mention du symbolisme du triangle dans le traité *De la Vie contemplative* de Philon le Juif, né vingt ans avant l'ère chrétienne, à Alexandrie. Dans ce traité, Philon parle de la vie des Esséniens qu'il avait dû fréquenter, tout au moins connaître, puisqu'une communauté de ceux-ci vivait, affirme-t-il, non loin d'Alexandrie, sur le versant d'une colline dominant le lac Mœris.

Voici le passage de Philon touchant le triangle : « Il faut noter que ce jour-là est la veille de la grande fête qui tombe au cinquantième jour (Pentecôte πεντεκοστα), nombre très saint et très favorable par-dessus tous les autres, étant composé de la vertu du triangle (τριγωνου) aux côtés droits (ορθογωνιου) (lire : isocèle) et qui est la source de la génération de toutes choses. »

.... Εκ της τω ορθογωνιου τριγωνου δυναμεως οπερ εστιν αρχη της των ολων γενεσεως.

Voici le texte du traducteur latin :

Constantem ex vi rectangularîs trianguli quod est initium generationis rerum omnium.

Philon, philosophe judéo-alexandrin, devait connaître la Kabale juive à fond, puisqu'il fait mention du nombre 50 comme étant un nombre « très saint et très favorable ».

Le Sepher Jézirah, en effet, livre kabalistique, indique que, de la séphirotique Binah (ou l'intelligence divine), s'ouvrent cinquante portes, mentionnées par le Sepher jézirah, conduisant à l'usage pratique des « Trente-deux voies de la Sagesse et de la Puissance ». (Voir le traité de *la Cabale* de Papus, p. 202.)

Ajoutons que l'initiation, en Israël, comportait trois grades, comme dans toutes les initiations, d'ailleurs. C'étaient :

1° *Le Nazir* (ou voué au Seigneur) ;

2° *Le Rabbi* (ou maître) ;

3° *Le Nabi* (ou voyant, prophète).

Et puisque nous venons parler de la Cabale ou tradition initiatique, par la voie hébraïque, disons quelques mots sur la loi du ternaire dans la Kabale.

On l'y retrouve dans presque tous ses enseignements, preuve du haut caractère de son ésotérisme, car il ne faut pas oublier que la valeur de telle ou telle initiation et même de telle ou telle religion exotérique, est proportionnée au plus ou moins

grand développement de la loi du ternaire dans leur doctrine.

La Kabale (ל ד ק) appelle les attributs de l'Etre Suprême ם י א : Aïnsoph) des Séphiroths.

Les Séphiroths (identiques à celles du brahmanisme ésotérique, aux ennéades égyptiennes, aux neuf premières divinités des hymnes orphiques) sont au nombre de neuf ; la dixième séphiroth, comme nous le verrons, n'étant que la synthèse, le champ d'action des neuf séphiroths.

Ces neuf séphiroths se divisent en trois ternaires et se manifestent dans les trois mondes, c'est-à-dire dans l'univers que la Cabale divise en trois mondes, comme le font toutes les initiations (1).

Le premier ternaire séphirothique est la représentation absolue de la Trinité divine : c'est Kether (la Providence équilibrante), première séphiroth; Hochmah חם ח (la Sagesse divine), deuxième séphiroth ; Binah כיבה (l'Intelligence toujours active), troisième séphiroth agissant dans le monde intellectuel, émanatif, appelé Aziluth (premier monde).

(Nous avons vu que les initiés égyptiens divisaient le monde en trois parties ; un oubli regrettable nous a fait négliger la conception ternaire du monde par le brahmanisme ésotérique.

Voici d'abord les causes primordiales de la Création :

1° Parabrahm : l'Esprit Universel ; 2° Sakti, la Couronne de lumière réunissant en elle tous les pouvoirs de la nature ; 3° Prakriti, la Matière primordiale. Prakriti, elle-même, revêt trois qualités ou gunas :

1° Sattva (la Lumière) ; le monde du Devachan répond à Sattva ; 2° Radja (la Passion) ; celui du Kama Loka à Radja ; 3° Tamas (les Ténèbres) ; celui du Rupa Loka à Tamas.)

Les deux autres ternaires ne sont que les reflets du premier ternaire dans les milieux plus denses des deuxième et troisième mondes. Dans le deuxième monde créatif ou moral appelé Briah s'exerce l'action du deuxième ternaire composé de : 1° Hésed חסד (la Miséricorde infinie), quatrième séphiroth ; de 2° Geburah כח (l'Absolue Justice) cinquième séphiroth s'équilibrant en le troisième terme ; Tiphereth ה תפא (l'immarcescible Beauté), sixième séphiroth.

Dans le troisième monde, monde formatif ou astral, appelé Jézirah : 1° Netzah צח (la victoire de la vie sur la mort), septième séphiroth, alimente 2° Hod (l'éternité de l'Etre), huitième séphiroth, par 3° Iésod יסוד (la génération universelle), neuvième séphiroth.

La dixième séphiroth Malkouth מלכות (le royaume des phénoménisations) réalise la synthèse — c'est le πάν, ou dixième divinité de la théogonie orphique — dans le monde factif appelé Asiah.

Dans chacun des trois mondes : 1° Aziluth, 2° Briah, 3° Jézirah synthétisés dans Asiah, nous trouvons encore deux ternaires formant les six personnes de l'Etre suprême ou six modes d'Etreté de יהוה :

1° Le macroprosope (le père) ;

2° Le microprosope (la mère) ;

3° L'Adam Universel né de l'union des précédents.

L'Adam Universel est en quelque sorte le Logos,

le Verbe de la Kabale, identique au Wichnou Hindou, Horus égyptien, Khons phénicien, Dionysos, grec, le Fils (comme nous le verrons) de la religion catholique.

L'Adam Universel ou Verbe divin, irradiation divine, se manifeste, lui aussi, sous trois apparences. C'est :

4° L'Adam Kadmon;

5° L'Adam Protoplaste ;

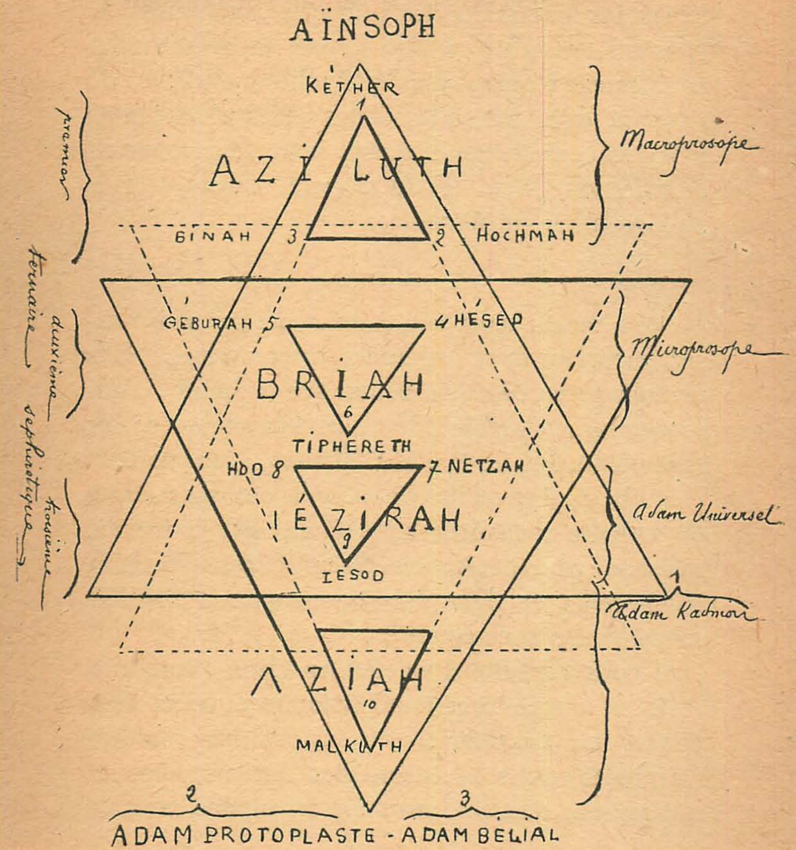
6° L'Adam Bélial.

L'Adam Kadmon est l'Adam avant la chute, avant son contact avec Nahash (le principe d'égoïté tendant à la différenciation des types d'êtres et au développement de ces types au détriment des types voisins. C'est la lutte pour la vie, de Darwin), « le symbolique serpent » de la traduction exotérique de *la Genèse* par les Septante.

L'Adam protoplaste est le principe des âmes différenciées (par le contact de Nahash) et en voie d'involution.

L'Adam Belial totalise les âmes incarnées dans la matière (règnes minéral, végétal, animal, hominal : *les Écorces*) et en voie d'évolution, de réintégration divine.

Si nous corporifions toutes ces données kabalistiques, en ternaires, nous aurons :



Voilà les principaux ternaires théogoniques et cosmogoniques de la Kabale. Il en existe d'autres. La place nous fait défaut pour les énumérer et les

exposer. Le beau et consciencieux travail de Papus sur le *Tarot* vous les donnera tous. Nous étudierons cependant le ternaire des principes constitutifs de l'homme, quand nous aborderons la constitution, doublement ternaire (plus la synthèse, toujours) de l'homme dans toutes les philosophies et initiations antiques et modernes et quand nous développerons l'explication de la loi du ternaire suivant l'esprit philosophique moderne.

* * *

Nous tenons cependant à fixer, ici, un point assez important dans les études maçonniques. Nous voulons parler des trois points symboliques .·. qui accompagnent certaines formules maçonniques ; des trois points que les F.·. M.·. ajoutent à leur nom.

Inutile de dire qu'ils symbolisent, eux aussi, la loi du ternaire à laquelle cette étude est consacrée, mais on peut néanmoins discuter cette manière d'interpréter ce signe en s'appuyant sur l'origine même de ces trois points .·.

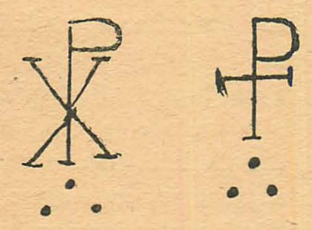
Si nous consultons en effet les vieux manuscrits écrits en langue hébraïque, notamment ceux de la *Thorah* ou Loi d'Israël, et surtout les rouleaux (megilloth) qui sont encore plus anciens, nous remarquerons que au-dessus (1) de certains mots du

(1) Ne pas confondre avec : *au-dessous*, car le point-voyelle kibbutz (notre voyelle : U) est ainsi figuré dans les textes hébraïques ˙.˙ C'est le ternaire de point renversé, placé sous les lettres consonnes pour leur ajouter le son : U.

texte figure ce ternaire de points (Schiloush Negoudoth) .·.

C'était une façon d'attirer l'attention du lecteur afin qu'il développât et analysât le sens de ce mot, mis ainsi en vedette, au point de vue kabalistique, en s'appuyant sur les données de la mashore. Cet usage de mettre en évidence certains mots passa également dans les manuscrits du moyen âge.

Nous retrouvons encore le ternaire des points sous le Chrisme ou Monogramme du Christ ainsi figuré :



Ce monogramme orne certaines pierres sépulcrales des Catacombes de Rome et des lampes trouvées dans les ruines de Carthage.

Faut-il voir dans ce ternaire de points le signe de la trinité ou simplement le souci de mettre en évidence — à la manière hébraïque — le Chrisme qui le surmonte ?

Tout dépend de l'époque à laquelle remontent les objets sur lesquels le Chrisme et les trois points furent dessinés car il ne faut pas perdre de vue que jusqu'au IVe siècle après Jésus-Christ les chrétiens ignorèrent la Trinité conçue comme elle l'est au-

jourd'hui par la religion catholique. Nous verrons, d'ailleurs, cela plus loin quand nous étudierons la Trinité dans la religion d'Occident.

*
* *

Franchissons maintenant les hauts plateaux de l'Asie où prirent naissance les religions védique et de Zoroastre dont nous avons déjà étudié les trinités et les ternaires et gagnons les flots émeraudes du Pacifique, à l'Extrême-Orient.

En Extrême-Orient la trinité était encore le dogme le plus important du culte, après l'affirmation de l'Unité principe.

En Chine, nous trouvons la trinité San-Thsing « Les Trois Purs » émanée de Taô, l'Incognoscible, identique à l'Aïnsoph de la Kabale, ou Chaos d'Orphée. Lao-Tzée, dans son ouvrage : *Tao-te-King*, ouvrage très estimé parmi les nombreux disciples de cet adepte, enseigne que l'Être Universel, qu'il déclare ne pouvoir ni nommer, ni définir, est triple.

« Le premier, dit-il, a engendré le second ; les deux ont produit le troisième et les trois ont fait toutes choses. Celui que l'esprit aperçoit et que l'œil ne peut pas voir se nomme *Y* (Y) (1), l'Unité absolue,

(1) Il est curieux de rapprocher le Y, Hi, Oueï, de Lao Tzée du יהוה Iod, Hé Yohé, de Moïse et du Ιευε de l'Initiation Dyonisiaque. Je laisse à l'esprit averti du lecteur le soin de tirer telles conclusions qu'il voudra, en lui faisant pourtant remarquer que dans les uns comme dans les autres de ces noms, il est question : 1° d'une Unité Absolue, 2° d'une Existence Universelle et 3° d'une Existence individuelle contingente.

le Point Central. Celui que le cœur entend et que l'oreille ne peut ouïr se nomme *Hi*, l'Existence Universelle. Celui que l'âme sent et que la main ne peut toucher se nomme *Ouei*, l'Existence individuelle. »

1° Y	L'Unité Absolue;	Tao.
2° Hi	L'Existence Universelle;	
3° Oueï	L'Existence Individuelle.	

« Ne cherche pas à pénétrer les profondeurs de cette trinité, son incompréhensibilité vient de son Unité. » « Cette Unité, ajoute Lao-Tzée, se nomme Tao : La Vérité. Tao est Vie. Tao est à lui-même sa règle et son modèle. Il est si élevé qu'on ne peut l'atteindre, si profond qu'on ne peut le sonder, si grand qu'il contient l'Univers. Quand on regarde en haut, on ne lui voit pas de commencement ; quand on le suit dans ses productions on ne lui voit pas de fin. »

Un des principaux dogmes de Foë est l'existence d'un dieu en trois personnes, dont l'homme est l'image. Toute sa doctrine se borne à amener par la méditation et la répression des passions le ternaire humain (nous l'étudierons plus loin) à sa perfection.

Enfin au Japon, où la religion nationale est celle du Shinto, la Trinité existe encore. Les deux autres dieux de cette triade sont *Amé no-mi-naka-noushi-no-kami* : Le Dieu maître du Centre Auguste du Ciel et *Taka-mi-mousoubi-no-kami* : Le Grand et Auguste Dieu merveilleux protecteur.

Revenons en Occident.

Le Système théogonique (1) des initiés grecs, établi sur le principe des vingt-deux arcanes majeurs de la Tradition initiatique, était basé (quant à son involution), comme dans le Kabale juive, sur un triple ternaire. (Création émanative. Involution du Verbe.)

1er ternaire	1° Nux ou Chaos	— la Nuit ou Chaos;
	2° Ouranos	— le Ciel (l'Espace);
	3° Kronos	— le Temps.
2e ternaire	1° L'Aither (4)	— l'Aither;
	2° Phanès (5)	— la Lumière;
	3° Asteroï (6)	— les Astres.
3e ternaire	1° Hélios (7)	— le Soleil;
	2° Séléne (8)	— la Lune;
	3° Phusis (9)	— la Nature.

Les trois ternaires réunis dans Παν (10). Le Grand-Tout.

Dans la religion exotérique grecque nous retrouvons également trois ternaires. Seul le premier ternaire est identique à celui de l'enseignement des initiés, c'est :

(1) Voir dans l'*Initiation* (années 1908-9-10-11) notre étude sur Orphée et les Orphiques où nous avons exposé l'ésotérisme des vingt-deux hymnes d'Orphée (moins Perséphone vingtième et Dionysos vingt et unième hymnes, que l'on trouve etudiées dans la Revue : *Hermès* 1913, A. Porte du Trait des Ages, directeur), et particulièrement le nº 10 de juillet 1909, pour le denaire orphique.

1° Chaos ;
2° Ouranos ; } le Temps } Fils du Chaos.
3° Kronos } L'Espace }

Les deux autres ternaires de la doctrine d'Orphée étaient beaucoup trop élevés pour être accessibles à l'intelligence populaire Les prêtres lui substituèrent ce deuxième ternaire mythologique :

4° Kronos ; } Fils de Kronos.
5° Titan ; }
6° Zeus.

Zeus s'empare à son tour du Royaume Céleste, exile Kronos et foudroie son frère Titan. Il règne alors sur l'Univers par le troisième ternaire mythothologique :

7° Zeus — Feu — Jupiter;
8° Plouton — Terre — Pluton ;
9° Poséidon — Eau — Neptune.

Héra (Junon) dédoublement (épouse) de Zeus est l'atmosphère, l'air. Comme on le voit, les prêtres anthropomorphisèrent les Forces de la Nature. Zeus, Maître Suprême, exerça la souveraine divinité sur l'Univers et donna l'empire terrestre à Plouton, et l'empire des mers à Poséidon, ses deux frères. Dans les *Hymnes Orphiques* (1) Zeus n'apparaît qu'à l'hymne 13, Plouton vient avec le 15 et Poséidon ensuite.

(1) Voir *Orphée et les Orphiques*.

(A suivre.) COMBES Léon.

PARTIE LITTÉRAIRE

AVIS

M. Phaneg recevra tous les jeudis, rue Danton, aux Sociétés Savantes, salle du sous-sol, de 5 heures à 6 h. 1/2.

Les tenues de la Loge Hermanubis ont lieu les 2e et 4e samedis de chaque mois, aux Sociétés Savantes, salle du sous-sol. 8, rue Danton.

Conférences Sédir

Parmi les indices d'un réveil sainement spiritualiste, il importe de citer le grand succès des Conférences Sédir aux Sociétés Savantes.

Il faut convenir que le mysticisme préconisé par Sédir sous une forme aussi simple que poétique, mysticisme qui tend beaucoup moins à nous élever au Ciel qu'à faire descendre le Ciel par l'Amour, dans nos occupations quotidiennes, les plus prosaïques en apparence, répond on ne peut mieux aux aspirations de notre époque.

Celle-ci, en effet, n'a-t-elle pas enfin conscience que pour vivre pleinement et normalement, la nécessité s'impose de concilier ces deux extrêmes, d'être à la fois et également idéaliste et pratique ?

Le mysticisme de Sédir très large, très respectueux de la liberté des auditeurs, très imaginatif et très réel, nous semble, avec le temps, exercer l'influence la plus salutaire sur notre époque. Et c'est là un espoir des plus rassurants pour l'avenir de notre race.

Un pressentiment

Un officier lyonnais, ami de la famille Amic, rapporte le fait suivant, qui mérite de n'être pas passé sous silence. Avant de prendre le train fatal, le capitaine et sa femme déjeunèrent chez cet officier. Au cours du repas, Mme Amic raconta un rêve qu'elle avait eu la nuit précédente et qui l'avait fort émue : elle se voyait, en songe, dans un accident de chemin de fer avec son mari, et elle « sentait » que tous deux y trouvaient la mort.

Ses voisins de table n'attachèrent d'abord à ce récit aucune importance, mais quand ils apprirent la réalisation de ce rêve, ils éprouvèrent une violente émotion.

LES ANNALES DU XXe SIÈCLE

C'est sous ce titre synthétique que paraîtra en janvier prochain la revue dont nous avons annoncé la création dans notre partie littéraire : Une revue de l'Idéal et de l'Art Occulte.

Les Annales du XXe *siècle*, revue illustrée de littérature et d'art, études littéraires, critiques philosophiques et artistiques paraîtront mensuellement sous la direction de A. Porte du Trait des Ages (administration) et Combes Léon (rédaction).

Les Annales du XXe *siècle*, rédigées par des écrivains éminents, s'adressent à tout esprit susceptible de s'intéresser aux manifestations philosophiques intellectuelles et sociales de notre époque.

Revue de libre critique, *les Annales du* XXe *siècle* sont la tribune de tous ceux qui ont quelque idée, quelque découverte sérieuse ou quelque œuvre à signaler à l'attention de l'élite, des savants. Elles acceptent toutes les collaborations sous la condition d'une forme irréprochable et d'un fonds de saine et haute logique.

Indépendamment de ses chroniqueurs en titre dont voici la liste incompléte encore :

Critique littéraire (les livres) : A. Porte du Trait des Ages; Paul Nord (les poèmes); Combes Léon.

Critique littéraire (philosophie ésotérique) : Dr Papus, Dr Marc Haven-Franlac, A. Porte du Trait des Ages.

Critique littéraire (philosophie exotérique) : Louis Prat, Han Ryner, L. Durand.

Critique théâtrale (théâtre) : Jacques de Layk ; exotérique : Saint-Saëns.

Critique musicale (théâtres et concerts) : Exotérique : Ernest Briet.

Chroniques d'Art (peinture) : Léon Galand, grand prix de Rome ; (sculpture) . Villeneuve (sculpteur : off. Légion d'honneur) ; (les Arts) : Jouneau, Directeur de l'École des Beaux-Arts de Montpellier.

Chroniques d'art ésotérique : Léo Marnès.

Archéologie-Antiquité : Maury, professeur agrégé ès lettres Université (exotérique); Combes Léon (ésotérique).

Sciences (ésotérisme) : Dr Papus, Dr Marc Haven, Dr Bertrand Lauze.

Sociologie littéraire : R. Darsac, chef des Services de *la Dépêche*.

Les Annales du XXe *siècle* comptent parmi ses collaborateurs en littérature, philosophie, sciences et arts, l'élite des penseurs de France.

Nous donnerons la liste de leurs noms incessamment.

Bureaux : Administration : Saint-Michel de Maurienne, Savoie, M. A. Porte du Trait des Ages; Rédaction : M. Combes Léon, Villa « Clos Beau-Mont », route de La Veruse, Montpellier ; Comptabilité : 18, boulevard Carnot, Cannes, M. Ducasse-Harispe, professeur de sciences.

Pour tous renseignements concernant la Rédaction s'adresser à M. Combes Léon, directeur, qui fournira tous les renseignements nécessaires.

Nous faisons un pressant appel à tous les lecteurs et abonnés de *Mysteria* pour qu'ils veuillent bien s'inscrire au Siège de l'administration comme abonnés ou lecteurs.

Le nouveau roman de M. Jules Bois *L'Éternel Retour*, est appelé à un grand retentissemeat par le sujet qu'il traite et l'art avec lequel il est traité.

L'Éternel Retour arrive à son heure, puisque le problème de l'Au-delà et des Forces inconnues n'a jamais été discuté avec plus de fièvre. M. Jules Bois nous montre aux prises, avec un implacable destin, des personages qui auraient existé déjà il y a des siècles et qui, ramenés aujourd'hui au lieu de leur vie antérieure par une fatalité obsédante, sont soumis aux mêmes épreuves de rivalités et d'amour.

La magie des Bohémiens, aux rites pittoresques et exacts, la télépathie et ses pressentiments, l'intervention de ceux qui, disparus de cette terre continuent à nous secourir et « ne sont pas, selon le mot de Victor Hugo, des absents », font de cette œuvre vivante, séduisante, tragique, le roman du Mystère, tel qu'il se manifeste dans la vie, — sourdement ou avec éclat.

Philosophes ou savants, Nietsche, Blanqui, Gustave Le Bon, entres autres, avaient vu se réaliser dans l'univers matériel, la loi bouddhique du retour éternel. Cette loi, M. Jules Bois a tenté de l'appliquer à notre principe immortel ; car il s'est souvenu des intuitions de Gœthe, qui, lui, croyait au retour des âmes ici-bas.

Préparé depuis longtemps par ses études « métapsychiques », l'auteur du *Vaisseau des Caresses* et de la *Furie* nous devait cet essai de rénovation du roman moderne par les merveilles du subconscient.

Dans ce livre d'un intérêt croissant de pages en pages, troublant mais consolant aussi, on constate la vérité profonde de cette formule de l'Ecclésiaste : « L'Amour est plus fort que la Mort. »

L'École pratique de magnétisme et de massage, réouvrira ses cours pour la vingt et unième fois, à la Société

magnétique de France, 33, rue Saint-Merri à Paris, le lundi 17 novembre 1913,

L'École a un double but : 1° Mettre le magnétisme et le massage à la portée des gens du monde pour leur permettre de se traiter eux-mêmes et de traiter les autres avec le plus grand succès ; 2° De former des praticiens instruits, dignes en tous points de la confiance des malades et des médecins, pour servir d'auxiliaires à ces derniers.

Vient de Paraître

Comtesse Calomira de Cimara. — Traduction textuelle en entier du Sepher Jetzirah, livre cabalistique de la création, répartie en six chapitres, d'après les six ordres de la Mishna, et chaque chapitre est divisé en Mishne ; le livre que les Hébreux attribuent à Abraham et rédigé (selon les critiques modernes) par Rabi Akiva, le plus grand des cabalistes du premier siècle de notre ère, avec annotations prises d'anciens commentaires et deux tableaux explicatifs inédits. Brochure in-8°. Hector et Henri DURVILLE, imprimeurs-éditeurs, 23, rue Saint-Merri, Paris. Prix : 5 francs.

Les savants Talmudistes de toute antiquité, ainsi que l'auteur du *Zohar* et le Grand Gaon de Wilna, des temps modernes, soutiennent que ce livre est le plus ancien et le premier livre sacré des Hébreux ; il est profond et secret comme un livre scellé, que l'auteur a formé d'annotations principales sans développement, mais qui a éclairé, cependant, les ténèbres du Tohu qui ont régné jusqu'à son apparition, illuminant tous les esprits d'une clarté nouvelle.

Ce livre se nomme Sepher Jetzirah, non seulement parce qu'il traite des mystères de la création, mais parce qu'il crée un cœur pur et renouvelle l'esprit de tous ceux qui l'étudient. Tout le livre est basé sur les premières Mishnes qui parlent des trente-deux voies miraculeuses,

qui sont les dix Séphiroths et les vingt-deux lettres qui se décomposent en trois emesh, sept doubles et douze simples.

La traductrice a ajouté deux tableaux inédits et trois pris d'anciens commentaires pour en faciliter un peu la compréhension. A cet effet aussi la connaissance des mathématiques ne sera pas inutile.

FLAMBART (Paul). — **Notions élémentaires d'astrologie scientifique** ; vol. in-8 carré, dessins de l'auteur. — Prix : 1 fr. 50. — MM. Hector et Henri Durville, imprimeurs-éditeurs, 23, rue Saint-Merri, Paris.

L'auteur n'a aucunement songé à écrire là un traité complet d'astrologie, surtout sous la forme d'œuvre de compilation habituelle en pareille matière. Il a voulu en quelques pages condenser, sous la forme la plus claire, les données et observations qui lui paraissent les mieux fondées en fait d'astrologie scientifique. C'est un résumé du traité sommaire qu'il avait publié, en 1902, sous le titre de « Langage astral » et qu'il fait paraître dans la revue l'*Influence astrale* dont il est directeur. Le but de cette publication était avant tout de permettre aux lecteurs, même profanes, de pouvoir aisément suivre dans leurs grandes lignes les analyses et discussions données dans cette revue ; celle-ci est consacrée avant tout aux « recherches positives et critiques des *correspondances entre les astres et l'homme*, ainsi qu'à leur *portée pratique et philosophique* et à l'*histoire de l'astrologie* ».

L'ouvrage, dont la partie mathématique est aussi réduite que possible, n'est pas écrit pour quelques-uns, en conformité rigoureuse avec les méthodes positives de la science moderne, il s'adresse à tous ceux qui librement cherchent la vérité et désirent *expérimenter eux-mêmes* pour baser leurs opinions sur autre chose que la tradition ou l'intuition sans contrôle. Après quelques pages consacrées aux *procé-*

dès d'études en astrologie, l'auteur aborde le cœur même de la question, c'est-à-dire *l'érection et l'analyse du ciel de nativité*. Il envisage à ce sujet trois parties fondamentales : 1° la *représentation du ciel de nativité* ; — 2° *l'interprétation du ciel de nativité* ; — 3° le *calcul de période d'influences astrales dans la destinée*.

La première est purement *astronomique* et demande seulement quelques minutes de travail pour être résolue. Les deux autres visent l'étude des *correspondances* entre les astres et l'homme en partant du ciel de nativité : elles sont du domaine *astrologique* proprement dit et visent la *psychologie astrale* dont s'occupe spécialement l'auteur. M. Paul Flambart a condensé dans ces *Notions élémentaires d'astrologie scientifique* tout ce qui paraît actuellement essentiel en fait d'éléments scientifiques à utiliser dans cette voie. Sans plus chercher à *occulter* la science qu'à s'exposer à la *vulgariser* en la rabaissant, il a donné là, on peut dire, au lecteur tout l'outillage qui sert de base à ses travaux déjà nombreux qu'il a publiés depuis 1898 pour reconstituer l'astrologie sur le terrain d'un positivisme rigoureux et nullement doctrinaire. C'est là le côté certainement *nouveau* de ses procédés d'étude. Ceux-ci ont pu, en effet, lui permettre de prouver déjà sous maintes formes que l'astrologie désormais ne pouvait plus être considérée comme une simple *croyance*, mais bien comme une *expérience* réelle dont le champ d'observations est illimité.

Le livre en question permet de répéter à l'infini les *contrôles* que l'auteur a faits lui-même depuis de longues années et dont il indique clairement au lecteur la marche à suivre pour y arriver. Il prouve désormais que, pour trancher les questions qui s'y rattachent, la parole n'est plus aux jongleurs d'idées et aux amateurs de bons mots ou d'anecdotes humoristiques, mais bien aux observateurs de bonne foi et aux expérimentateurs impartiaux. L'opinion à professer sur l'astrologie n'est donc plus une question d'*attitude* à avoir mais bien d'*arguments* à fournir.

Sans s'en tenir, en effet, à « l'antique faveur que la science astrologique rencontra jadis auprès des intelligences d'élite », considération qui suffirait déjà à elle seule pour *légitimer toute enquête sérieuse* sur la question, — M. Paul Flambart a exposé que la correspondance entre les astres et l'homme était chose prouvée par les *statitisques* de diverses sortes, procédés évidemment moins suspects que ceux de l'intuition et de l'interprétation personnelles. A moins d'être d'un parti pris aveugle, et certainement imprudent, vis-à-vis de l'influence astrale, tout psychologue impartial devra à l'avenir compter avec le mouvement d'astrologie scientifique créé depuis une quinzained'années et qui prend une extension croissante aussi bien à l'égard du nombre de ses adhérents sérieux qu'à celui des *preuves* accumulées pour le défendre.

« Quand on a réfléchi, écrit l'auteur, aux *problèmes* que l'astrologie soulève, après avoir reconnu les *données positives* qu'elle apporte, il est impossible de ne pas entrevoir la richesse d'un pareil champ d'études en faveur de la *psychologie*. Les correspondances positives qu'elle enseigne rendent, en effet, jusqu'à un certain point « mensurables » les phénomènes psychiques qui jusqu'ici, à travers la psychologie scolastique, n'étaient l'objet que de vaines spéculations roulant sur des subtilités de définitions, des jugements sans base ou des citations sans valeur. Au lieu de s'en tenir aux analogies superficielles et nébuleuses, basées sur une intuition sans contrôle, le psychologue peut, avec l'outillage astrologique, aborder scientifiquement tous les problèmes qui l'occupent et y trouver sinon des solutions du moins des éclaircissements infinis qu'aucune autre voie scientifique n'a encore pu fournir. »

Nous ne saurions donc trop insister pour recommander l'étude des *Notions élémentaires d'Astrologie scientifique* à tous ceux qui cherchent à s'éclairer sur les deux problèmes (qui n'en font qu'un en réalité) du *caractère* et de la *destinée* de l'homme. Tous ceux qui daigneront les étudier et

chercheront à les appliquer en mettant eux-mêmes « la main à la pâte » s'apercevront vite que la *psychologie* (et par suite la *philosophie*) est à peu près entièrement à reviser avec l'aide des données astrologiques qui sont inséparables de l'étude du « psychisme expérimental ».

Trologie ésotérique

Sous ce titre, notre distingué collaborateur M. A. Porte du Trait des Ages, l'auteur apprécié d'*Ames païennes*, du *Secret de Michel Oppenheim*, etc., vient de publier dans les *Annales du Progrès* un conte que tous les occultistes lettrés voudront lire. On y voit l'évolution d'une âme qui, partie des tréfonds physiques, du plan matériel, parvient, ultimement, aux sommets de la beauté morale, au plan divin. Cette Trilogie, écrite dans un style puissant et infiniment évocateur, peut-être même quelquefois audacieux, au dire de critiques compétents (notamment Léon Combes et H. Durand) vaut surtout par l'idée magistrale qui a présidé à son essor. On a beaucoup loué et blâmé cette page extraordinaire du romancier d'*Ames païennes* ; critiques et éloges sont peut-être justifiés : le lecteur jugera lui-même en dernier ressort. Mais nous ne voulions point passer sous silence cette tentative d'un ésotériste lettré que nos lecteurs ont tant de raisons d'apprécier.

Demander le numéro des *Annales du Progrès*, contenant ce conte, à M. Ducasse-Harispe, 18 boulevard Carnot, Cannes (contre 75 cent.)

Catalogue de la Bibliothèque, **sciences psychiques**, Magie, Occultisme, Philosophie, Mystique, Médecine, Science, Littérature, etc. Paris, Société Unitive, 240, rue de Rivoli, 1913, in-8° coq. 117 p........ **3** fr.

Ce catalogue comprend 2. 421 nos d'ouvrages en français, anglais, latin, etc, sur les sujets ci-dessus. Collections intéressantes de périodiques : **Annales des Sciences Pyschiques** (éditions française et anglaise) ; **Journal et Proceedings** de la « **Society for Pyschical Research** » de Londres.

Terminé par une table alphabétique des **Sujets** traités par les Auteurs mentionnés au Catalogue.

Cette collection d'ouvrages sur les SCIENCES PSYCHIQUES, etc., est peut-être une des plus étendues qui soient en France, cataloguées à la disposition du public, car la SOCIÉTÉ UNITIVE, à qui elle appartient, est largement ouverte à tous ceux qu'intéresse la connaissance de la vérité, sur ces sujets généralement mal connus.

Les ouvrages en anglais, dont certains aussi rares qu'importants, y figurent en grand nombre, et l'ensemble forme une base universelle de documentation de choix sur tous les phénomènes des SCIENCES PSYCHIQUES : *Spiritisme, Occultisme, « New Thoughl », « Christian Science » Théosophie, Alchimie, Astrologie, Divination* en général, etc.

Les recherches sont facilitées par une **Table des Matières** très détaillée, comprenant plus de deux cents articles ou sujets distincts, avec la liste des Auteurs mentionnés au Catalogue et qui s'y rapportent.

On peut s'adresser à la **Société Unitive**, *240, rue de Rivoli, Paris*, pour tous renseignements supplémentaires.

Journal du Magnétisme et du Psychisme Expérimental

Directeurs : Hector, Gaston et Henri DURVILLE

Sommaire du mois d'octobre

Société magnétique de France. — Travaux du mois de novembre et conférences. — *École pratique de magnétisme* : Réouverture des Cours.

Douchez (Paul). — *Les séances de Carancini à Lille*, les 21, 23, 25, et 30 avril (*fin*) : Compte rendu des 3e, 4e et 5e séances. Annexe : lettre adressée au Docteur Joire par M. Taquet ; notes générales concernant les fraudes de Carancini.

Ppravdine (Vl). — *Les forces vitales ambiantes* ou biolicité atmosphérique : Propriétés des antennes bioliques ; explication du phénomène ; divers emplois des antennes ; l'action de la chaleur ; conclusion.

Notre enquête : *Peut-on prédire l'avenir* (fin). — L'opinion de M. le docteur Gaston Durville : La prédiction et le déterminisme ; prédiction et libre-arbitre ; la prédiction d'origine subconsciente ; les perceptions sous formes symboliques (*à suivre*)

Morgan (Victor). — *Les nouvelles méthodes curatives et éducatives* (*suite*) ; de la mémoire, son mécanisme (*à suivre*).

Briéu (J.). — *Comment on doit étudier l'Astrologie* ou Essai sur la méthode en astrologie (*fin*).

Allendy (Dr N). — *L'alchimie, ses théories, ses symboles* (*fin*) : 10e principaux signes de la notation alchimique ; 11e et 12e symboles allégoriques. — Ce que cherchent les alchimistes en dehors de la transmutation des métaux : 1° La médecine universelle ; 2° La palingénesie ; 3° L'homunculus. — L'alchimie : science des sciences (3 *grav.*)

Echos psychiques : *Les Antoinistes à Paris ; les animaux savants*. Fugairon (docteur) : Une preuve certaine de la survivance de l'âme ? *Le Zouave Jacob est mort* (1 port.)

Falcoz : *Vers l'étude scientifique de la baguette divinatoire* ; On réclame des physiciens ! Comment agissent les lignes de forces ; le baguettisant est le complément indispensable du chimiste.

Les livres nouveaux. — MM. Morgan, Maveric et Rip Monfloride, Feerhoy, Durville Henri, etc ..

L'Imprimeur-Gérant : G. Encausse.

Imprimerie de *Mysteria*, 15, rue Séguier, Paris.

PAGE DES CONSULTATIONS PSYCHIQUES

Cette page sera réservée aux adresses des personnes pratiquant la voyance sous ses diverses formes. **MYSTERIA** se réserve la faculté de faire des enquêtes à la suite desquelles les voyantes seraient recommandées tout spécialement selon leur genre de facultés.

MYSTERIA s'efforcera ainsi de créer un service de consultations psychiques par correspondance, qui sera très utile à tous ses lecteurs et abonnés.

Mlle BAIZET, *Cartomancienne Épingles*, 21, faubourg Montmartre, à Paris.

Mme MACQUET, *Médium*, 43, avenue du Maine. Reçoit tous les jours (*Jeudi et Dimanche exceptés*).

Mme RENAUD, *Tarot*, 102, faubourg Saint-Denis.

Mme SARAH BRISE, *Médium*, 126, rue Cardinet, (de 2 heures à 6 heures et sur rendez-vous).

Mme FRAIGNE, *Visions allégoriques*, 38, rue Ramey.

Mme ROBLIN, *Voyante*, 22, rue Crozatier, Paris.

Mlle EDMÉE, *Voyante d'une lucidité remarquable en état de sommeil*, reçoit tous les jours de 2 h. à 7 h., 21, rue du Cirque, Paris. — *Spiritisme*, séances expérimentales le vendredi à 3 h., droit d'entrée, 1 fr. — Correspondance. (Métro : Champs-Élysées).

MÉDIUM LUCIDE. Rens. sur tout. Obtient par influences surnatur. guéris. et réussite de toute nature à distance et par correspond. Prédictions très sérieuses par tarots. Consult. 3 fr., 5 fr. et 10 fr. Mme DAX, de 1 h. à 7 h. rue Réaumur, 30.

Mme HENRY (la sorcière du Mont Venthoux), *médium-voyante-somnambule*, 1, bd de Clichy. Extraordinaire par ses prédict. touj. justes. Possède talismans p. réussite en tout. Reçoit tous les jours et par corresp.

Mme KAVILLE, *Cartomancienne*, 187, rue de Grenelle, Paris.

L. CLAVEL, 9, avenue Victor-Hugo, Colombes (Seine), *astrologue*, envoyer pour épreuve date de naissance, noms et prénoms.

NOVEMBRE

Signe Zodiacal : LE SAGITAIRE

	LE SAGITTAIRE.			
	Le Crocodile	*Nephtée*	*Hercule*	*Le Sagittaire*
I.re PARTIE				
1. Zodiaque du Portique du Grand Temple d'Esne				
2. Zodiaque du Portique du Temple au Nord d'Esné.				
3. Zodiaque du Portique du Grand Temple à Denderah.				
4. Zodiaque Circulaire à Denderah.				
5. Planisphère de Schalta publié par Kircher.				
6. Sphère Arabe d'Abd-arrahmân.				
7. Sphère Moderne				
II.e PARTIE				
1. Zodiaques Grecs ou Romains	a	b	c	
2. Zodiaques Indiens	d	e	f	
3. Zodiaques Gothiques				

Paris. — Imp. de *Mysteria*.